SEMAINE DU 23 FÉVRIER 2026

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 08
24 PAGES

Plonger pour la cause, pp. 2-3

Le Placoteux de retour par la poste, pp. 10-11

Silence, on tourne à La Pocatière

PP. 4-5



YAMAHA

YAMAHA BW'S 125
2023
Seulement 513 km
3 750$*



HONDA
honda.ca

HONDA CB500X
2016
Seulement 19 980 km
5 000$*



Visitez notre site web :
techminimecanique.com
POUR VOIR NOTRE INVENTAIRE COMPLET DE NEUF ET D'USAGÉ

* Détails chez

TECH MINI-MÉCANIQUE
196, ch. Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922

4093E0826

Venez me rencontrer chez



Dubé Kia
M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623
9, rue Léo-Bourgoin, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ◆ 1 888 382-3542
www.dubekia.com
4876H0825

CENTURY 21
Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE



COURTIER IMMOBILIER
Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.
Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!
FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4e avenue Painchaud, La Pocatière
5202H0609

La puissance d'un groupe
OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER



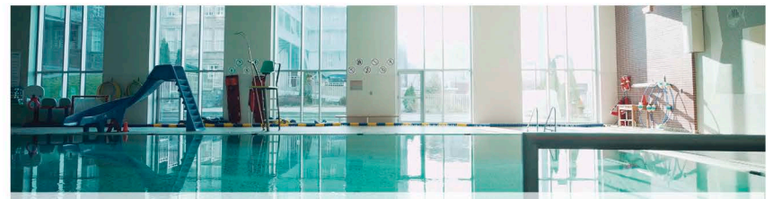
Venez me rencontrer!
Olivier Dionne, conseiller aux ventes
418 714-7707
255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com
0008H0624

Le Cégep lance l'appel d'offres pour la piscine



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE



Cette photo de la piscine du Cégep ne sera bientôt qu'un souvenir. Photo : Courtoisie

Une étape importante dans le projet de rénovation de la piscine régionale du Cégep de La Pocatière vient d'être franchie. Même si le montage financier total de 12 millions $ n'est pas encore tout à fait complété, l'établissement d'enseignement a lancé les appels d'offres publics.

« Le Cégep doit aller de l'avant et procéder au lancement de l'appel d'offres, tout en travaillant à compléter le montage financier, afin de respecter un échéancier de réalisation des travaux particulièrement serré permettant de limiter les coûts de construction », explique le directeur général du Cégep, Steve Gignac, par voie de communiqué.

Au moment d'écrire ces lignes, la somme totale amassée était de 10,88 millions $, incluant les 250 000 $ d'Alstom, et le 1,3 million $ déjà amassé par la campagne Faites partie de la vague. Afin de combler la différence, le Cégep a fait une proposition à la MRC de Kamouraska pour lui demander de rehausser sa contribution, ce qui permettrait de compléter le montage financier. Le Cégep attend la réponse de la MRC par les voies officielles. La préfète, Nancy Dubé, a confirmé que la décision de la MRC sera prise bientôt.

Même si le montant total n'a pas été amassé, tout a été fait selon les règles de l'art. Après que le conseil d'administration du Cégep de La Pocatière lui eut donné son appui, et à la suite de discussions avec le ministère de l'Enseignement supérieur, celui-ci a autorisé l'établissement à lancer l'appel d'offres sans délai. De plus, compte tenu des étapes obligatoires des appels d'offres publics, et du calendrier serré associé à ce type de travaux, le Cégep se devait d'agir au plus tard à la mi-février.

« Nous entamons une nouvelle étape, alors que nous lançons aujourd'hui le processus d'appel d'offres. Parallèlement, nous poursuivons nos démarches afin de compléter le montage financier du projet. Après avoir évalué tous les scénarios possibles, il est important que nous allions de l'avant, afin de respecter notre échéancier de réalisation des travaux qui nous permettra d'éviter certains coûts supplémentaires », souligne M. Gignac, ajoutant que le Cégep remercie sincèrement l'ensemble du milieu pour son soutien constant et sa contribution déterminante à l'avancement du projet. « Portés par l'énergie du milieu au cours des 18 derniers mois, nous poursuivons avec confiance les étapes nécessaires à la concrétisation de notre projet », conclut-il.

Le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, se réjouit. « Depuis le début des démarches, je travaille activement pour soutenir cet important investissement. Cette annonce renforce notre détermination à défendre l'avenir de cette institution essentielle et de son apport à notre collectivité. Il va de soi que je m'engage à travailler avec tous les partenaires afin de soutenir les initiatives qui permettront de consolider et de faire rayonner la Côte-Sud pour les générations futures. Notons qu'actuellement, deux projets majeurs liés aux infrastructures aquatiques intérieures sont en voie de réalisation en Côte-du-Sud, à Montmagny et à La Pocatière. Bravo à tous les partenaires ! »

Pour le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé, le lancement des appels d'offres est une excellente nouvelle qui constitue une étape clé. « Pourquoi pas de belles surprises positives lors de l'ouverture des soumissions ! », dit-il, évoquant la possibilité d'une soumission plus basse que l'évaluation préliminaire. « C'est bien de rêver. »

PISCINE DU CÉGEP

« Une réussite collective et des leçons à retenir », Mathieu Rivest

Le Cégep de La Pocatière a récemment franchi une étape importante pour la réfection de sa piscine, en lançant un appel d'offres pour la réalisation des travaux. Ceux-ci devraient débuter le 1er juin pour se terminer le 17 décembre 2027. Pour le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, il s'agit indéniablement d'une réussite collective. Malgré tout, il y aurait également des leçons à retenir dans cette saga, afin de ne pas tomber ultérieurement dans les mêmes pièges.

JOSÉ D. SOUCY

« Il y a un an et demi, en août 2024, on était dans une situation très difficile. Le Cégep était prêt à « tirer la plogue». Il n'y avait aucun partenaire autour de la table, et aucune façon de prendre le dossier en main comme on l'a fait par la suite pour tenter de sauver l'infrastructure », affirme-t-il au *Placoteux*, en référence notamment à l'implication du député fédéral de la circonscription, Bernard Généreux.

Selon M. Rivest, les deux élus ont choisi de travailler de concert afin de trouver des solutions pour sortir le dossier de l'impasse. Il affirme que Bernard Généreux, bien qu'il n'ait pas eu d'obligation directe dans ce dossier, a accepté de s'impliquer par conviction, notamment en raison de son attachement à La Pocatière, et de sa confiance dans la capacité du milieu à se mobiliser pour mener ce projet à terme. « Autour de la table, Bernard a clairement affirmé qu'il croyait au projet, et qu'il était prêt à prendre les devants pour lancer et structurer une collecte de fonds », explique-t-il.

Pour le député provincial, il fallait éviter de perdre les sommes déjà annoncées. « Ce n'était pas vrai qu'on allait à la fois perdre la piscine, et le 4,3 M$ déjà annoncé par mon gouvernement », précise-t-il avec émotion.

Imbroglio inutile

Malgré cette implication, et une main tendue au comité citoyen Sauvons notre piscine, M. Rivest témoigne avoir été vivement critiqué. Malgré cela, le député provincial confirme avoir réuni l'ensemble des acteurs impliqués, en plus d'avoir tenté de réunir les 17 maires du Kamouraska. L'objectif était clair : présenter différents modèles de financement dans des circonstances similaires, pour une meilleure compréhension des parties impliquées. La rencontre avec le conseil des maires aurait cependant été annulée par le préfet de l'époque, Sylvain Roy, avant d'être replanifiée grâce à l'intervention de certains élus municipaux.

Sur la place publique et dans les réseaux sociaux, le climat était particulièrement tendu, alors que l'idée d'un financement assumé entièrement par le gouvernement du Québec dominait largement l'opinion. Aux yeux de M. Rivest, le refus initial de certains acteurs d'envisager une contribution du milieu a créé des tensions inutiles. « On a perdu du temps, et on a inutilement brassé du négatif, de sorte qu'on n'a pas été en mesure d'expliquer clairement aux acteurs locaux les façons de faire afin d'assurer le succès dans une telle situation. Habituellement, c'est autour de 50 % du gouvernement, 25 % du milieu municipal, et 25 % du cégep ou de l'établissement concerné. Ce sont des formules où l'État contribue de façon importante, mais où le milieu doit aussi se mobiliser », explique-t-il.

Un projet qui a changé d'échelle

Mathieu Rivest rappelle également que le dossier s'est aussi complexifié au fil du temps, notamment en raison de l'évolution des coûts. Il soutient que le projet est passé d'une estimation d'environ 6 M$ à près de 12 M$, une réalité hors de son contrôle. « Je n'y pouvais rien si le prix du projet a doublé » laisse-t-il tomber, tout en reconnaissant que cette hausse a alimenté les inquiétudes et les débats.

Pour le député, l'étape franchie avec l'appel d'offres vient confirmer que la solution passait par la coopération et la bonne foi du milieu, ainsi que par une compréhension partagée du financement. « On a réussi main dans la main, et pour cela, je m'en réjouis ! », conclut-il, en souhaitant que la mobilisation des derniers mois puisse servir de modèle pour d'autres dossiers structurants. Il se dit fier et reconnaissant que d'ici quelques mois, les citoyens de Côte-du-Sud pourront profiter d'infrastructures aquatiques modernes, tant à Montmagny qu'à La Pocatière.



Mathieu Rivest se réjouit du travail collectif réalisé dans le dossier de la piscine du Cégep. Photo : Archives Le Placoteux

FAITES PARTIE DE LA VAGUE

Remplir la piscine, une goutte à la fois

Au départ, l'idée était vertigineuse. Amasser 1,3 million $ dans une communauté de taille relativement modeste pour assurer la rénovation d'une piscine. Pourtant, Julye Letarte et ses complices du comité citoyen ont foncé. Un an et demi plus tard, à coups 10 $ et parfois de 5$, la mission est accomplie. Les sceptiques — tous les sceptiques — ont été confondus. La volonté, l'enthousiasme et le positivisme du comité citoyen a réussi à attirer tout le monde dans la vague, et à prouver qu'avec de la volonté, tout est possible. Le Cégep de La Pocatière aura sa nouvelle piscine.

MARC LAROUCHE

Pour Julye Letarte, Katie Lizotte, Francine Lamarre et Joannie Boilard du comité citoyen, l'équation n'a jamais été une seule question de chiffres. C'était une question d'eau. D'eau qui manque. D'enfants qui doivent prendre la route jusqu'à Rivière-du-Loup ou Montmagny pour apprendre à nager. De personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques qui n'ont pas accès à l'un des sports les plus complets et les plus sécuritaires. « On n'a jamais vraiment douté », confie Mme Letarte. Ambitieux? Oui. Irréaliste? Non. Parce que le besoin, lui, était limpide.

Une piscine à remplir… d'abord avec des bras

Avant d'être un bassin rempli d'eau, le projet a été un bassin rempli de bras. Des bras qui cognaient aux portes, qui déposaient des petites tirelires sur les comptoirs des commerces, qui servaient aux tables lors d'un « serveur d'un soir », qui répondaient aux messages Facebook tard le soir, et qui reprenaient le téléphone, encore et encore. Le comité citoyen n'avait pas de baguette magique. Mais il avait du souffle.

Chaque 5 $, chaque 10 $ devenait une goutte. Une vraie, visible, comptée et annoncée. Et goutte à goutte, la ligne d'eau montait. Un jour, le niveau n'a plus été symbolique. Il est devenu mesurable. Julye Letarte et son équipe ont choisi la transparence totale. « On expliquait où en est le financement, on disait ce qui manquait, on nommait les appuis pour démontrer que chaque don était important. On a pris le temps de communiquer, d'aller dans les médias, sur les réseaux sociaux. Les gens nous arrêtaient à l'épicerie, à la pharmacie, au travail. On en parlait partout. »

Rapidement, le 10 $ n'était plus un billet. Il devenait un geste d'appartenance. Les autocollants « Je sauve ma piscine, faites partie de la vague » n'étaient plus un slogan. C'était devenu une prise de position. Ce n'était plus la piscine du Cégep ni un dossier administratif, c'était la piscine de toute une communauté, et le comité citoyen a réussi à démontrer qu'elle était vraiment essentielle pour tous.

Le plongeon des entreprises

Lorsque des entreprises ont commencé à confirmer leur soutien, le projet a cessé d'être perçu comme une idée audacieuse pour devenir un plan crédible. La Clinique dentaire Kamouraska a été la première à signer un chèque de 10 000 $. « Lorsque notre amie Jill Laroche-Paquet, propriétaire de la clinique, a décidé d'embarquer, ça a donné un souffle nouveau, et d'autres entreprises ont emboîté le pas », ajoute Julye Letarte.



Mission accomplie pour Julye Letarte, Katie Lizotte, Francine Lamarre et Joannie Boilard du comité citoyen Sauvons notre piscine, qui ont été les premières à plonger. Photo : Courtoisie

Le tremplin était installé. Entreprises et employeurs régionaux ont contribué. En quelques engagements, près d'un demi-million $ était sécurisé. Quelque chose a basculé. Ce n'était plus un rêve de bénévoles. C'était un chantier qui prenait forme. Puis, Alstom a versé 250 000 $. Les nuages se dissipaient de plus en plus. L'objectif était visible à l'œil nu.

Le marathon humain

Un an et demi de mobilisation, c'est long. Il y a eu des semaines d'euphorie. D'autres plus lourdes. Des moments d'inquiétude. Des passages plus politiques, parfois déstabilisants. « Ce qui a été le plus difficile, comme bénévole, c'est de conjuguer avec certains égos. On fait ça bénévolement, avec notre cœur, avec une expertise imparfaite. Ce n'est pas toujours simple », admet-elle, précisant toutefois qu'il ne s'agit pas d'un portrait généralisé. « Il y a eu des personnes extraordinaires. Mais il y a eu des situations où je me suis dit : on fait ça avec notre cœur, on est bénévoles, et on doit quand même encaisser certaines choses. Ça, ça a été plus dur. »

Il y a eu de la fatigue. Des vacances écourtées. Des heures volées au sommeil. Mais il y a eu aussi la chimie des membres du comité citoyen. « Quand l'une flanchait, l'autre prenait le relais. Les rencontres chez l'une ou l'autre, les soupers, les éclats de rire, les idées lancées autour de la table. Des amitiés sont nées dans ce tourbillon. Il y a eu des périodes où on sentait que l'énergie baissait. Après la rentrée scolaire, par exemple, on savait que les finances des familles étaient plus serrées. On ajustait le rythme. » Parce que la crédibilité financière faisait aussi partie des préoccupations. « On était très transparentes. On n'avait rien à cacher. »

Malgré ces passages, l'équipe est restée soudée. « Quand l'une avait besoin de souffler, une autre prenait le relais. On s'est respectées là-dedans. »

Le moment charnière? « Quand les engagements structurants sont tombés, combinés au soutien gouvernemental confirmé à hauteur d'un million $. Il restait de l'eau à verser dans le bassin, mais le fond n'était plus visible. Le gouvernement avait besoin d'un signal clair. Le comité et la population l'ont fourni. Chacun a donné à la hauteur de ce qu'il pouvait.

Un Kamouraska solidaire

Avec le recul, Julye Letarte voit dans cette campagne un miroir fidèle du Kamouraska. Un tissu social serré. Des gens qui s'encouragent, des entreprises qui redonnent, des médias locaux qui relaient, des voisins qui s'impliquent. Arrivée de Québec en 1996, elle dit avoir rapidement compris qu'elle mettait les pieds dans un milieu particulier.

« Je me souviens très bien de mes premières semaines ici. J'étais une étudiante, je ne connaissais presque personne, et les gens me saluaient, m'orientaient, prenaient le temps de m'expliquer comment ça fonctionnait. On m'a accueillie sans réserve. » Cette mémoire a traversé les années, et a nourri sa confiance au moment de lancer la campagne.

« Je n'ai jamais douté de la solidarité du Kamouraska. Je savais que si le projet était juste et bien expliqué, les gens embarqueraient. Ce que j'ai vu pendant la campagne n'a fait que confirmer ce que je ressentais déjà depuis mon arrivée. Ici, quand on se tient, on est capables de grandes choses. »

Au final, les 1,3 million $ amassés par le comité citoyen sont impressionnants, et constituent la preuve tangible que lorsqu'une population décide de plonger ensemble, elle peut déplacer des vagues. Cette piscine s'est remplie avec de l'eau de bras, de la créativité et des convictions. La population a plongé, au sens figuré, et bientôt elle y replongera, cette fois au sens propre.

Une transformation complète

L'appel d'offres visant la réfection de la piscine du Cégep laisse entrevoir une transformation complète des lieux. Le Cégep demande des soumissions pour la réfection complète de la piscine, des vestiaires et du département de Technologie du génie physique.

MARC LAROUCHE

Dans la section piscine, les travaux comprennent la réfection complète de la céramique, du système de filtration, de la mécanique, de l'électricité et des murs. La réfection complète de la configuration, de la mécanique et de l'électricité de la section des vestiaires est aussi requise, de même que celle de la configuration du département B2, incluant le plancher, la mécanique et l'électricité.

Le début des travaux doit se faire le 1er juin 2026, pour une livraison prévue le 17 décembre 2027.

Silence, on tourne à La Pocatière

Dans une classe de sixième année de l'École primaire Sacré-Cœur de La Pocatière, le cinéma n'est plus un simple prétexte pédagogique. Il est devenu, au fil des ans, un véritable espace de création, d'exigence artistique et de réflexion sociale. Pour une troisième fois en cinq ans, l'enseignant Yvan Lévesque se lance dans la réalisation d'un film avec ses élèves. Un projet ambitieux, inattendu à l'automne, mais qui s'est imposé pendant le temps des Fêtes, lorsque l'enseignant a recommencé à écrire.

MARC LAROUCHE

« Ce n'était vraiment pas prévu, confie-t-il. J'avais déjà beaucoup de projets en marche avec mes élèves, mais je me suis mis à écrire pendant les Fêtes… et l'envie est revenue. »

Le film actuellement en production s'intitule *Le Geste*. Une comédie burlesque satirique que l'on dit nerveuse, rythmée, et qui explore avec humour et lucidité les mécanismes de la pression sociale, du conformisme et de la quête de reconnaissance à l'ère des réseaux sociaux. Yvan Lévesque en signe le scénario, la réalisation et la production, assumant aussi la pleine direction artistique du projet.

Le Geste met en scène un phénomène absurde, le BIP-BOP, un geste sans signification réelle qui devient, à l'échelle de l'école, une norme sociale imposée. Ce qui débute comme une suite de situations comiques et déjantées bascule graduellement vers un choc plus grave, forçant les personnages à choisir entre l'image et l'amitié véritable. Derrière l'humour, le film pose un regard direct sur la tyrannie de l'image numérique, la peur d'être exclu, et le besoin viscéral d'appartenance.

Même si les interprètes sont tous des élèves de sixième année, le propos n'a rien d'enfantin. Le film s'adresse autant aux adolescents qu'aux adultes, multipliant les niveaux de lecture. « Ce que je voulais, explique Yvan Lévesque, c'était un film où les jeunes jouent vrai, mais où les adultes se reconnaissent aussi. On rit beaucoup, mais on finit par se regarder un peu dans le miroir. »

Sur le plan pédagogique, le projet s'inscrit directement dans le Programme de formation de l'école québécoise. Communication orale, lecture, interprétation, jugement critique, travail d'équipe, persévérance : les compétences mobilisées dépassent largement le simple jeu devant la caméra. Les élèves participent à la compréhension des intentions de jeu, aux ajustements de scènes, à la réflexion sur les thèmes, et à l'effort soutenu que demande une production de cette envergure.

« Ils apprennent à travailler ensemble sur un projet de longue haleine, à gérer leurs émotions, à accepter la critique, à se dépasser. Le cinéma devient un levier incroyable pour développer leur confiance et leur sens des responsabilités », souligne l'enseignant.

Au total, ce sont près de vingt élèves qui sont engagés directement dans le projet, chacun incarnant un personnage au caractère bien défini. Le film accorde une place centrale au non-verbal, au jeu corporel et à la mise en scène, empruntant volontairement le langage visuel des réseaux sociaux : plans courts, montages rapides, humour physique et satire assumée.

Le montage des trois premières scènes est déjà complété, et au retour de la relâche, la moitié du film devrait être assemblée. Comme pour les projets précédents, le film sera présenté en salle, cette fois encore au cinéma Le Scénario, en juin, dans un contexte qui se veut digne d'une véritable première : tapis rouge, public, et fébrilité partagée.

Un troisième film

Ce rendez-vous cinématographique s'inscrit dans la continuité d'une démarche déjà bien établie. En 2022, Yvan Lévesque avait réalisé *Le Parc-en-ciel*, tourné dans le petit parc entre l'école primaire et l'école secondaire, un film choral où le lieu devenait le théâtre de multiples péripéties. En 2023, *Groupe 601* transportait les spectateurs au cœur d'événements mystérieux survenus à l'École Sacré-Cœur, alors qu'un groupe d'élèves tentait d'en percer le secret. Les deux films avaient été projetés en salle, devant parents, amis et membres de la communauté.

« Sans renier les deux premiers films, celui-ci est à des années-lumière. Il n'y a pas de temps mort. Le rythme est rapide, le propos est clair et assumé. Jusqu'à présent, je suis vraiment fier de mes élèves. Ils relèvent un défi immense. »

Pour cette nouvelle production, une affiche officielle, une bande-annonce et une mise en vente de billets au coût de 5 $ sont prévues dès le début du mois de mai. Une capsule produite par le Centre de services scolaire est également en préparation au printemps.

« Ce projet-là, conclut Yvan Lévesque, c'est bien plus qu'un film. C'est une expérience humaine. L'école ne sert pas juste à apprendre des matières. C'est un lieu d'émotions, de relations, de construction identitaire. Et le cinéma permet tout ça, en même temps. »



L'une des ébauches de l'affiche. Photos : Yvan Lévesque



Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : **418 492-9706**
www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | Canada
RS RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE
IMAGE CERTIFIÉE REVUES QUÉBEC INC.
Impression QUÉBECOR Média
Distribution privée

DIRECTION GÉNÉRALE
Louis Turbide (poste 105)
Rédacteur en chef
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com
Marc Larouche (poste 103)
Journaliste et chroniqueur
José D. Soucy (poste 104)
Journaliste, chroniqueur et webmestre

RÉVISION
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com
Édith Lévesque (poste 109)
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Philippe Paradis, président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Félix Bernier, administrateur

TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet **19 601 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125$/année, 75$/6 mois, TPS et TVQ incluses.

hebdos QUÉBEC

Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

Un projet porteur

Le Placoteux a eu le privilège de visionner les douze premières minutes du montage du _Geste_. Yvan Lévesque avait prévenu : son troisième film serait d'un tout autre calibre. Il avait raison.

MARC LAROUCHE

Dès les premières images, le spectateur est plongé dans l'action. Le rythme est soutenu, nerveux, sans la moindre seconde de flottement. Appuyée par une trame sonore entraînante, la mise en scène est dynamique et attrayante. On sent rapidement que le projet a franchi un nouveau cap sur le plan artistique.

Action, humour, ironie, et chorégraphies tant individuelles que collectives s'entrecroisent avec fluidité. Et les jeunes acteurs y prennent un plaisir évident, sans toutefois sacrifier le sérieux du jeu. Leur professionnalisme surprend. On ne regarde pas seulement un projet scolaire, on assiste à une véritable œuvre assumée, et portée par une distribution engagée.

Honnêtement, emporté par l'intrigue, le signataire de ces lignes en aurait volontiers pris davantage. Le visionnement s'est arrêté précisément au moment où les effets des « BIP-BOP Boosters » commençaient à produire un impact… disons assez sucré. Un arrêt frustrant, juste avant que le chaos ne prenne toute son ampleur.

Mention spéciale à la production qui a poussé le réalisme jusqu'à faire fabriquer de véritables sachets de ces fameux bonbons. Voilà un détail qui fera assurément jaser après la projection, et pourrait forcer — qui sait ? — une production à grande échelle. Ce ne serait pas la première fois que la fiction influencerait la réalité. Qui plus est, leur vente pourrait constituer une belle manière d'assurer la promotion du film !

Au-delà du résultat artistique, ce type de projet rassemble les jeunes autour d'un objectif concret et ambitieux. Ils y trouvent un engagement réel, collectif, tangible, bien loin du virtuel parfois malsain des réseaux sociaux que le film dénonce justement avec finesse. Une expérience de création comme celle-ci laisse des traces durables et positives.

Vivement la version finale, présentée en grande pompe en juin.



Yvan Levesque en est à son troisième projet de film.



Les jeunes participent avec plaisir, mais aussi avec grand sérieux à cette troisième production de Yvan Lévesque. Photo : Capture d'écran.

L'Abri des Appalaches
Résidence pour personne autonome

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

Vous êtes cordialement invités à assister à la 14e assemblée générale annuelle 2026 de la Résidence l'Abri des Appalaches qui se tiendra :

Date : Le lundi 16 mars 2026
Heure : 19 h
Endroit : Résidence l'Abri des Appalaches (salle à manger)

Venez en grand nombre et bienvenue à tous!

7477E0826

CLINIQUE Danie Jean AUDIOPROTHÉSISTES

L'ouïe est un sens à ne pas négliger

Selon des études, la perte auditive aurait un lien étroit avec le déclin cognitif.

En effet, un manque de stimulation auditive entraine une perte de compréhension et a un impact sur les capacités cognitives.

Ils ont même avancé que 7% des troubles neurocognitifs seraient liés à la perte d'audition.

Source: https://www.ooaq.qc.ca/consulter/audiologiste/sante-auditive-et-sante-cognitive/

10061E0826

Faites le point sur votre santé auditive, lors de nos journées de dépistages auditifs gratuis
Mercredi 25 mars 2026
Mardi 21 avril 2026
Jeudi 21 mai 2026
418-856-1560
info@cliniquedjaudio.com



presse@leplacoteux.com

JOSÉ D. SOUCY

ÉCOLE SECONDAIRE BON-PASTEUR

Un enseignant poursuit un ancien élève pour 15 000 $



École secondaire Bon-Pasteur. Photo : Archives Le Placoteux

Un enseignant qui effectuait du remplacement à l'École secondaire Bon-Pasteur de L'Islet poursuit aux petites créances un ancien élève qu'il accuse de lui avoir causé un préjudice physique lors d'un incident survenu le 3 février 2020. Au moment des faits, le jeune homme était âgé de 18 ans.

La cause a été entendue le 17 février dernier au palais de justice de Montmagny, devant la Cour du Québec, division des petites créances, sous la présidence de la juge Chantal Gosselin. Le demandeur souhaite obtenir 15 000 $ en dommages et intérêts, alors que la partie défenderesse réclame 5000 $.

La version de l'enseignant

Selon la version du demandeur, la période de cours se déroulait normalement lorsqu'un faisceau lumineux aurait atteint directement ses yeux. Il décrit un halo verdâtre suivi d'une perte de vision temporaire importante. Il soutient qu'il s'agit d'un pointeur laser vert de six pouces, qu'il aurait ensuite récupéré pour le déposer sur son bureau, avant qu'il ne disparaisse.

« J'étais en train de marcher, debout à l'avant de la classe. Et tout d'un coup, je me suis retrouvé avec un énorme rayon d'une forme ovalisée. Puis, très rapidement, j'ai eu la sensation d'être dans un nuage, soit dans un nuage vert. J'étais immobilisé. Par la suite, c'était l'aveuglement pour moi », a expliqué à la juge le demandeur, avant d'ajouter : « C'est à ce moment que j'ai entendu : "arrête, innocent" », faisant allusion au fait qu'un autre élève aurait fait cette déclaration au jeune concerné.

L'élève fautif aurait ensuite été expulsé de la classe, tout en affirmant par la suite qu'il n'était pas en possession de l'appareil qui était désormais disparu. Le demandeur indique quant à lui avoir rempli un rapport d'événement le jour même, informé la direction, et déposé une plainte auprès des policiers. La plainte n'a cependant pas été retenue par le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), mais des poursuites aux petites créances ont ensuite été entamées.

Selon les documents déposés au dossier, l'enseignant a subi une perte visuelle, des séquelles oculaires ont également été médicalement documentées, et le laser impliqué n'a jamais été retrouvé. L'enseignant a dû cesser l'enseignement afin de se réorienter professionnellement. Le demandeur affirme avoir consulté un médecin rapidement après les faits, et entrepris des démarches auprès de la CNESST. Son dossier a été reconnu à certains égards, avec versement d'indemnités pour une période déterminée.

Le défendeur

De son côté, le défendeur conteste la version présentée. Il soutient qu'il ne s'agissait pas d'un pointeur laser, mais plutôt d'un petit porte-clés muni d'une lumière standard, comparable à une mini-lampe de poche ; un objet qu'il aurait trouvé sur le sol, juste avant de se rendre au cours en question.

Selon lui, l'objet produisait un simple point lumineux blanc, non dangereux, et non un faisceau concentré comme affirmé par l'enseignant. Il croit davantage que le projecteur de la classe aurait possiblement produit cet effet lumineux qui aurait aveuglé l'enseignant, et non son petit gadget insignifiant. Pourtant, l'enseignant continue d'affirmer qu'il s'agit bel et bien d'un pointeur laser vert. « Il avait même un avertissement écrit sur l'appareil. Les pointeurs laser verts, souvent plus puissants et dangereux que les rouges, présentent un risque élevé de lésions oculaires irréversibles et d'éblouissement », a-t-il dit.

Le défendeur demande à son tour un montant au demandeur, soit 5000 $, car il estime avoir été victime de procédures abusives, de dommages moraux liés au stress et à l'anxiété découlant de la poursuite intentée contre lui. Il affirme également avoir subi des pertes financières en raison du litige, de même que des frais directement liés à la situation, qu'il s'agisse de dépenses juridiques ou d'autres montants engagés pour se défendre. Il croit par ailleurs que s'il y a une somme à débourser, c'est au Centre de services scolaire à le faire, et non à lui, personnellement.

La décision de la juge Gosselin sera rendue ultérieurement par écrit, conformément aux délais prévus. Le verdict devrait être connu d'ici quatre mois.

LES CONSEILS DE L'ARC-EN-CIEL DU CŒUR

« Je veux m'entraîner à la maison… que me conseillez-vous comme matériel ? » Eh bien, le choix dépend toujours de vos objectifs, de votre niveau d'expérience, de votre espace et de vos préférences. Voici un survol des principaux types d'équipement et de leurs avantages, afin de vous aider à faire un choix éclairé.

LES MACHINES

Les machines de musculation offrent plusieurs avantages. Le mouvement y est guidé — la trajectoire étant prédéterminée —, ce qui améliore la sécurité et réduit les risques de faux mouvements. Leur facilité d'utilisation est idéale pour les débutants. Elles permettent également une isolation musculaire précise. De plus, les appareils munis d'une came et de contrepoids ajustent la résistance selon l'angle articulaire, rendant le mouvement plus constant, et mieux adapté à la courbe de force naturelle du muscle.

Cependant, malgré leur stabilité, les machines demeurent peu fonctionnelles, car elles reproduisent rarement les mouvements du quotidien. Elles exigent aussi davantage d'espace, et représentent un investissement souvent plus coûteux.

AUTRES ÉQUIPEMENTS

Les poids libres, comme les haltères ou les *kettlebells*, procurent un entraînement très fonctionnel en sollicitant plusieurs articulations et muscles à la fois, tout en renforçant les stabilisateurs. Polyvalents, peu encombrants et abordables, ils nécessitent toutefois une bonne technique pour éviter les blessures.

Les élastiques sont pratiques, économiques et portatifs. Ils permettent de travailler tout le corps, mais leur résistance variable rend la progression moins précise, et limite parfois le développement des grandes masses musculaires.

Les sangles de suspension, comme le TRX, exploitent le poids du corps et l'instabilité pour améliorer la force. Faciles à installer, elles offrent une bonne variété d'exercices, mais exigent un bon contrôle postural.



ADAPTATION : LA CLÉ DU PROGRÈS

Quel que soit le matériel choisi, les résultats dépendent surtout du respect des principes fondamentaux d'entraînement, entre autres :

- Progressivité : augmenter graduellement la charge, le volume ou la complexité des mouvements pour stimuler l'adaptation sans provoquer de blessure.
- Individualisation : adapter le programme à votre niveau, vos limitations et vos objectifs personnels.
- Multidimensionnalité : combiner force, endurance, mobilité, stabilité et coordination pour un développement harmonieux.
- Sécurité : prioriser une exécution contrôlée et une posture adéquate avant d'ajouter de la charge.
- Régularité : la constance est le facteur déterminant du progrès à long terme.

Volume, intensité et charge appropriée

- On considère qu'une charge est adaptée lorsqu'elle permet d'exécuter le nombre de répétitions prévu avec une bonne technique, tout en ressentant une fatigue musculaire sur les dernières répétitions (généralement une à deux répétitions avant l'échec).
- Si le mouvement devient saccadé, ou que la posture se dégrade, la charge est trop élevée.
- Inversement, si l'effort semble trop facile, il faut augmenter progressivement la résistance ou le volume d'entraînement.

info@arcencielducoeur.ca | www.arcencielducoeur.ca | 418 856-7000 (poste 7287)

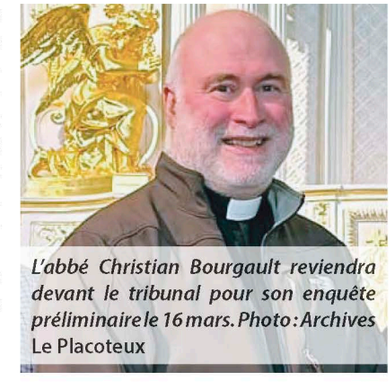
L'enquête préliminaire de l'abbé Christian Bourgault est remise

Accusé d'agression sexuelle, l'abbé Christian Bourgault, qui était prêtre responsable de plusieurs paroisses du Kamouraska, a comparu au palais de justice de Rivière-du-Loup le 13 février dernier. Le dossier, à l'étape de l'enquête préliminaire, n'a pas avancé puisque l'exercice a été remis au 16 mars.

MARC LAROUCHE

Le prêtre a été formellement accusé le 12 août 2025. Il avait aussitôt été relevé de ses fonctions par l'évêque du diocèse, Mgr Pierre Goudreault. Procédure rarissime, dans un souci de transparence et de bienveillance, Mgr Goudreault avait demandé que les paroissiens en soient avisés publiquement par les célébrants, directement lors des célébrations dominicales du dimanche.

Les gestes qui sont reprochés à l'abbé Bourgault se seraient produits entre le 1er juillet 2006 et le 1er juillet 2007, à Pohénégamook et à Rivière-Bleue.



L'abbé Christian Bourgault reviendra devant le tribunal pour son enquête préliminaire le 16 mars. Photo : Archives Le Placoteux

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

La TREMCA interpelle les députés de la région

La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) demande aux députés provinciaux et fédéraux de la région de clarifier publiquement leur position dans le dossier des travailleurs étrangers temporaires (TET), et d'indiquer les actions concrètes qu'ils entendent entreprendre.

Réunis le 9 février dernier à Saint-Lazare-de-Bellechasse, les élus ont adopté une résolution en ce sens, estimant que les récents changements aux programmes d'immigration temporaire et permanente créent une incertitude préoccupante pour plusieurs entreprises et travailleurs de la région.

La Chaudière-Appalaches, rappelons-le, fait face depuis plusieurs années à une pénurie structurelle de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs manufacturier et agroalimentaire. Dans ces domaines, les travailleurs étrangers temporaires occupent des postes essentiels au maintien des activités.

Or, certaines modifications administratives pourraient forcer des travailleurs actuellement en poste à quitter le pays dans un avenir rapproché, ce qui soulève des inquiétudes quant à la stabilité économique régionale.

La TREMCA appelle ainsi à une action concertée des gouvernements du Québec et du Canada afin de mettre en place des solutions transitoires permettant le maintien des travailleurs concernés, et d'éviter des perturbations majeures pour les entreprises locales.

« Les travailleurs étrangers temporaires jouent un rôle essentiel dans plusieurs entreprises de Chaudière-Appalaches. Les départs potentiels liés aux récents changements administratifs représentent un risque réel pour la stabilité de secteurs clés de notre économie locale. Nous demandons à nos députés de nous faire connaître clairement leur position, et les démarches qu'ils comptent entreprendre pour soutenir la région », a déclaré Daniel Turcotte, président de la TREMCA. (JDS)



La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA). Photo : Courtoisie





LA CHRONIQUE DE Roméo Bouchard

08-26

romeobouchard@hotmail.ca

De Moto-Ski aux métros des grandes villes du monde

J'ai toujours été impressionné par l'histoire de l'usine de Bombardier de La Pocatière, aujourd'hui Alstom, née et nourrie par le génie et la débrouillardise des gens de la région. Impressionné aussi par la fierté des gens que je côtoyais à Saint-Germain qui, souvent après des cours de soudure de haut niveau, travaillaient pour Bombardier. C'était une classe à part.

Avec la part du contrat que vient de recevoir l'usine pour la construction de 450 — et même 900 — wagons pour le métro de Toronto, lesquels viennent s'ajouter à ceux déjà en chemin pour les métros de Vancouver, du New Jersey et de Montréal, la seule usine de haute technologie et d'envergure internationale de la région peut espérer un avenir.

De Moto-Ski à Bombardier

Inspirés sans doute par J.-Armand Bombardier qui avait inventé la première motoneige en 1959 (Ski-Doo), deux ingénieurs de La Pocatière, Raoul Pelletier et Jean-Yves Bélanger, et un industriel, Charles-Eugène Bouchard, commercialisent trois ans plus tard (1962) leur premier Moto-Ski orangé, tout métal, huit chevaux, « accessible, fiable et performant », baptisé Cupidon. Le succès est immédiat : viendront le Capri (18 ch.), le Zéphyr (25 ch.) et le Mirage (35 ch.), moins lourds, plus confortables, plus stables. Neuf ans plus tard (1971), 37 000 véhicules sont produits et vendus dans l'année : Moto-Ski est deuxième au monde pour la motoneige, qui est devenue le rêve de tous les Québécois en hiver.



Photo : Wikipédia.org

Le choc pétrolier de 1973 affecte gravement les entreprises. Moto-Ski tout comme Bombardier en souffrent. Le renouvellement des wagons du métro de Montréal incite alors Bombardier à se réorienter vers le marché du matériel ferroviaire roulant : il achète Moto-Ski (1975), rapatrie sa production de motoneiges à Valcourt, et recycle l'usine de La Pocatière pour y produire et y assembler des wagons de métro, celui de Montréal, puis de Mexico, puis de New York. C'est l'âge d'or de l'usine. Mon voisin, qui y a travaillé toute sa vie, me raconte :

« On était plus de 3000 employés. L'usine était opérée par des gens de la région, souvent même des petits cultivateurs à mi-temps, capables de tout faire. On construisait deux wagons par jour : un le jour et un la nuit. Pas question d'arrêter la chaîne de montage : il fallait livrer, et on se débrouillait pour livrer. Aujourd'hui, c'est géré par des "instruits" qui ne savent plus visser un boulon… Les travailleurs n'ont plus d'initiative. Ce n'est plus ce que c'était. »

De Bombardier à Alstom

Les wagons de métro, de tramway ou de train de banlieue usinés et montés à La Pocatière se retrouvent dans le monde entier : New York, Paris, Londres, Brésil, Arabie, Chine, Suisse, Australie, Vancouver, Toronto, etc.

Mais Bombardier, après ses percées audacieuses en aéronautique, se verra finalement obligé de vendre sa ligne de production de wagons à Alstom en 2021. À La Pocatière, il ne reste présentement que 500 employés, et on fabrique les pièces d'une voiture aux quatre jours.

Malgré tout, « Bombardier de La Pocatière » demeure un joyau de la région ; une fierté pour son monde ingénieux, débrouillard et aguerri ; le noyau industriel et technologique auquel se greffent de bons emplois et une foule de petites entreprises. Cette usine est née et a grandi ici. Elle fait partie de nous. Et notre Caisse de dépôt en détient 17 % des parts.

Espérons que le libre-échange aveugle, le protectionnisme américain et la bureaucratie centralisatrice n'en viendront pas à bout.

Nos professionnels









BAS-SAINT-LAURENT

Près de 5000 personnes seules et à faible revenu

Environ 5000 personnes vivant seules au Bas-Saint-Laurent se trouvaient en situation de faible revenu en 2020. C'est ce qui ressort du *Portrait des personnes seules en situation de faible revenu au Québec 2022* publié par l'Institut de la statistique du Québec, qui dresse un portrait régional à partir des données du Recensement.

MARC LAROUCHE

Pourquoi deux années différentes ? C'est que les données régionales proviennent du Recensement de 2020, tandis que les données provinciales les plus récentes s'appuient sur l'Enquête canadienne sur le revenu de 2022.

Donc, au Bas-Saint-Laurent, le taux de personnes de 15 ans et plus vivant seules et ayant un faible revenu atteignait 13,9 % en 2020, selon la mesure du panier de consommation, base 2018, qui est l'Indicateur officiel de faible revenu au Canada. Concrètement, c'est une mesure dite « absolue ». Elle ne compare pas une personne aux autres, mais compare plutôt son revenu au coût réel des biens et services jugés essentiels pour couvrir ses besoins de base. Si le revenu disponible est inférieur au coût du panier, la personne est considérée en situation de faible revenu. En 2022, dans notre région, une personne vivant seule était considérée à faible revenu si son revenu disponible était inférieur à 21 773 $. Le pourcentage de personnes vivant seules et ayant un faible revenu s'établissait comme stipulé à 13 %.

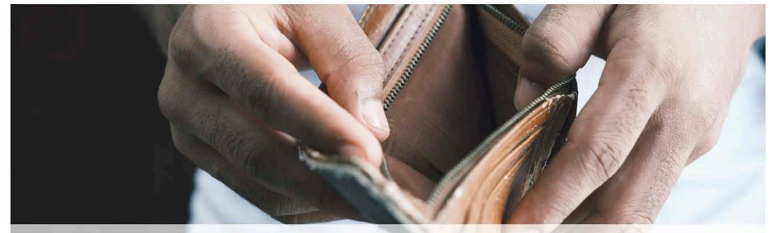
Ce pourcentage place le Bas-Saint-Laurent au cinquième rang des 17 régions administratives du Québec. Seules Montréal (19,1 %), la Mauricie (15,9 %), l'Estrie (14,4 %) et le Saguenay–Lac-Saint-Jean (14,0 %) affichent des taux supérieurs.

À l'échelle du Québec, le taux s'établissait à 14,6 % pour les personnes vivant seules âgées de 15 ans et plus. Le Bas-Saint-Laurent se situe donc sous la moyenne provinciale. Le rapport indique qu'en 2020, le Québec comptait 191 915 personnes seules de 15 ans et plus en situation de faible revenu. Le Bas-Saint-Laurent représentait 2,6 % de ces personnes. Cette proportion équivaut à environ 4990 personnes dans la région, soit près de 5000 individus vivant seuls et sous le seuil de faible revenu.

Les écarts entre les régions demeurent importants. Montréal affiche le taux le plus élevé au Québec à 19 %, tandis que la Côte-Nord présente le plus faible à 10,8 %.

En toile de fond, le document rappelle qu'au Québec, en 2022, 16 % des personnes vivant seules se situaient sous le seuil de faible revenu, soit 211 367 personnes âgées de 16 ans et plus. Les personnes seules représentaient 43 % de l'ensemble des personnes à faible revenu dans la province, alors qu'elles ne constituent qu'environ 19 % de la population de 16 ans et plus.

Le Bas-Saint-Laurent se retrouve donc sous la moyenne québécoise, mais demeure parmi les régions où la vulnérabilité des personnes seules reste significative, avec près d'une personne seule sur sept vivant sous le seuil de faible revenu.



En 2020, au Bas-Saint-Laurent, environ 5000 personnes vivant seules se trouvaient en situation de faible revenu. Photo : Towfiqu Barbhuiya, Unsplash

Encore plus de logements sociaux à La Pocatière

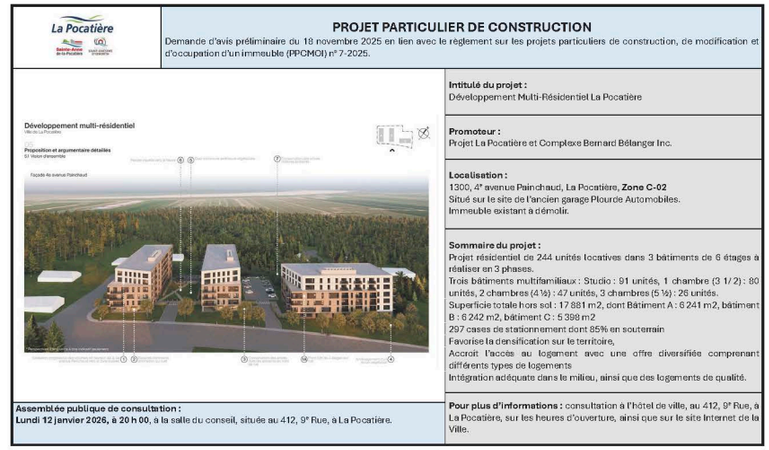
Le projet immobilier de 240 logements soutenu par La Pocatière, situé sur le site des anciens garages Thibault GM et Plourde Automobile, inclura 25 % de logements sociaux à prix modique.

MARC LAROUCHE

« C'était le souhait formulé par Bernard Bélanger, fondateur de la multinationale Premier Tech, qui habite toujours à La Pocatière et qui a déjà été propriétaire des lieux où seront construits les complexes qui porteront son nom. C'est donc une figure marquante associée à ce site, et c'était important de souligner son apport », note le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé.

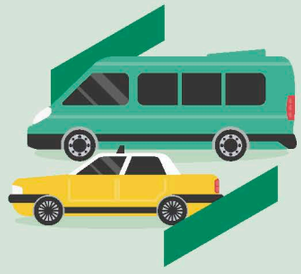
Avec un taux d'occupation élevé, et des besoins grandissants en logements sociaux, pour étudiants et pour jeunes travailleurs, la Ville voit dans ce projet une réponse concrète à une problématique bien réelle. « On répond à plusieurs volets à la fois. Ce type de logement peut aussi servir de solution transitoire pour des familles qui souhaitent ultimement construire ici », conclut Vincent Bérubé.

Le complexe neuf comptera trois bâtiments de cinq à six étages. L'ensemble a été élaboré pour répondre à différents profils de locataires, dont des personnes seules. Si tout se déroule comme prévu, les travaux pourraient s'amorcer dès le mois de juin. Les échéanciers de livraison n'ont toutefois pas encore été confirmés, le projet étant toujours dans ses phases préliminaires.



Le projet de 240 logements comprendra 25 % de logements à prix modique. Photo : Ville de La Pocatière

Transport disponible



Vous souhaitez vous déplacer à la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière, mais n'avez pas de moyen de transport?

Grâce à notre partenariat avec Raoul, le service de transport collectif et adapté du Kamouraska, nous offrons à nos membres le transport gratuit* pour venir nous rencontrer.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 418 856-2340, poste 7088274.

Desjardins
Caisse de l'Anse de La Pocatière

*Les frais de 10 $ pour la carte de membre ne seront pas remboursés par la Caisse.

019TE0726

Des bonifications au Fonds régions et ruralité pour soutenir la Côte-du-Sud

Le gouvernement du Québec annonce plusieurs ajustements au Fonds régions et ruralité (FRR), un programme majeur visant à soutenir la vitalité des territoires. Dans la Côte-du-Sud, les MRC de Kamouraska, de L'Islet et de Montmagny pourront notamment profiter de ces nouvelles mesures.

JOSÉ D. SOUCY



Mathieu Rivest et Geneviève Guilbault. Photo : Courtoisie

Selon le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest, ces modifications offriront davantage de flexibilité aux municipalités et aux organismes du milieu pour réaliser leurs projets. Les changements touchent notamment les modalités de versement de l'aide financière, les taux d'aide, l'admissibilité de certains organismes, ainsi que plusieurs allègements administratifs. « Ces bonifications au Fonds régions et ruralité sont une excellente nouvelle pour la Côte-du-Sud. Elles donneront à nos MRC et à nos municipalités plus de flexibilité pour réaliser des projets concrets plus rapidement, et avec moins de lourdeur administrative. C'est un pas de plus pour soutenir la vitalité de nos communautés, stimuler l'innovation locale, et répondre aux besoins réels de notre territoire », a-t-il déclaré.

Le gouvernement affirme avoir répondu aux demandes des MRC qui souhaitaient disposer d'une plus grande marge de manœuvre. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets, et d'accélérer les investissements dans les communautés locales.

« Les MRC nous ont dit clairement qu'elles avaient besoin de plus de latitude pour agir, et c'est exactement ce que nous livrons aujourd'hui. Les ajustements apportés au FRR donnent davantage de marge de manœuvre au milieu municipal, et réduisent les freins administratifs qui ralentissaient la réalisation de projets sur le terrain. Je tiens à saluer le travail de mon adjointe et collègue Agnès Grondin, qui a mené une vaste démarche de consultation auprès des acteurs locaux. En simplifiant les règles et en adaptant les modalités du Fonds, on permet aux partenaires régionaux d'investir plus rapidement là où les besoins sont réels. C'est un choix clair : faire confiance aux régions, et leur donner les moyens d'agir », a quant à elle expliqué Geneviève Guilbault, ministre des Affaires municipales.

Parmi les principales nouveautés, le programme permettra désormais de soutenir certains projets dans les secteurs de la santé et de l'éducation dans les municipalités de moins de 20 000 habitants. Une bonification des taux d'aide est aussi prévue pour les MRC faisant face à des défis de vitalisation.

Doté d'une enveloppe annuelle de 277,5 millions de dollars, le Fonds régions et ruralité demeure l'un des principaux outils financiers du gouvernement pour appuyer le développement régional.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
Québec (418) 524-0320
Montréal (514) 939-0202
www.portage.ca
PORTAGE
Pour vaincre la toxicomanie

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Mariage réussi entre accueil de proximité et innovations en esthétique médicale

Publireportage

Installée à Saint-Jean-Port-Joli depuis presque 20 ans, la clinique Le St-Lo fait parler d'elle pour son mariage réussi entre accueil de proximité et innovations en esthétique médicale.

Sur place, Sonia Chouinard, propriétaire, a un objectif simple, mais ambitieux : offrir aux gens de la région des soins aussi pointus que dans les grandes villes, sans sacrifier la chaleur du service local. Résultat : une clientèle fidèle et des traitements personnalisés.

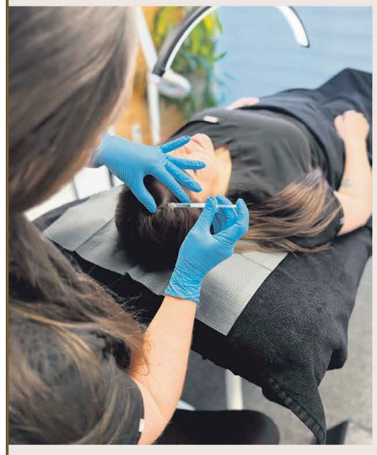


La révolution en repousse capillaire

Coup de projecteur sur 2026 – la clinique lance un protocole inédit contre la perte de cheveux. Le traitement combine *microneedling* et exosomes biomimétiques pour stimuler la repousse, densifier la chevelure et revitaliser le cuir chevelu. Selon l'équipe, les premiers retours cliniques sont très prometteurs pour hommes et femmes.

Technologie laser des plus avancées sur le marché

Le St-Lo investit aussi dans un laser de dernière génération, désormais utilisé pour l'épilation définitive, la couperose, les taches pigmentaires et l'acné, avec des protocoles adaptés à chaque peau. Côté bien-être, la clinique propose désormais des soins podologiques, et le traitement des verrues plantaires à l'azote par une infirmière qui peut également traiter les kératoses et les acrochordons, dans un cadre sécuritaire et professionnel.



Prestations phares :

- Analyse de peau par ordinateur
- Micropigmentation / maquillage permanent
- Soins anti-âge
- *Microneedling*
- Photo-rajeunissement
- Massothérapie

Ce qui distingue la clinique : une approche éthique et transparente. Ici, chaque recommandation vise l'intérêt du client, sans jugement. Pour les résidents du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches, Le St-Lo se présente comme un lieu de confiance où expertise et proximité se rencontrent.

Pour une évaluation personnalisée ou plus d'informations, l'équipe est joignable en clinique.

LE ST-LO DÉTENTE + BEAUTÉ
418 598-1498
le-st-lo.com
Facebook Le St-Lo Détente + Beauté
0348H0826

DOCUMENT À CONSERVER

De RETOUR par la POSTE en formule hydride

Le Placoteux

À compter du 2 mars prochain, *Le Placoteux* sera de retour par la poste en formule hybride. Certaines éditions seront disponibles en ligne seulement.

Abonnez-vous à notre infolettre!

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Vous recevrez un avis dès qu'une édition en ligne sera prête.

Voici le calendrier des parutions pour les prochains mois.

MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Édition par la poste

Édition en ligne

9996M0826_3

DISTRIBUTION DU *PLACOTEUX*

Retour par la poste en format hybride dès le 2 mars

L'hebdomadaire *Le Placoteux* effectuera un retour à la distribution postale à compter du lundi 2 mars prochain. La formule retenue sera hybride, puisque le journal sera distribué par la poste toutes les semaines, à l'exception de la dernière semaine de chaque mois. Concrètement, et compte tenu des congés de juillet et de décembre, cela représente 38 éditions annuelles livrées directement à domicile, et 10 éditions disponibles exclusivement en version web.

JOSÉ D. SOUCY

Cette décision a été adoptée récemment par le conseil d'administration à la lumière des réalités financières actuelles. Un retour complet à la distribution postale entraînerait une dépense supplémentaire d'environ 100 000 $ par année, une somme jugée irresponsable à assumer dans le contexte actuel. « Le coût annuel de la distribution postale représente moins de 8 $ par résidence. Toutefois, avec un tirage hebdomadaire de près de 19 000 exemplaires, la facture globale aurait été trop lourde à absorber entièrement », explique Louis Turbide, directeur général du journal *Le Placoteux*.

Calendrier

Le calendrier de publication sur la page ci-contre, qui sera mis à jour régulièrement, permettra aux lecteurs de connaître à l'avance les éditions distribuées par la poste, et celles offertes en ligne seulement. Pour les semaines diffusées sur le Web, un format numérique convivial sera proposé. Les lecteurs qui s'inscriront à l'infolettre recevront une notification dès que la nouvelle édition sera disponible.

Un enjeu national

Par ailleurs, des discussions sont en cours à l'échelle provinciale avec Postes Canada, afin de trouver une solution viable et durable pour l'ensemble des journaux hebdomadaires du Québec. Si une entente avantageuse survenait, la direction du journal étudierait bien sûr la possibilité de retourner entièrement par la poste.

En terminant, le député fédéral Bernard Généreux a invité le directeur général du *Placoteux* à témoigner prochainement lors d'une commission parlementaire qui se penchera sur les défis et les besoins des médias à l'échelle nationale. Avec la fin du Publisac comme moyen de distribution il y a plus de deux ans, le modèle d'affaires des hebdos du Québec a été très affecté, et *Le Placoteux* n'y fait pas exception.



Louis Turbide. Photo : Archives Le Placoteux

MÉDIAS RÉGIONAUX EN PÉRIL

Bernard Généreux questionne le ministre Miller

Siégeant au Comité permanent du patrimoine canadien, le député fédéral de la circonscription de Côte-du-Sud–Rivière-du-Loup–Kataskomiq–Témiscouata, Bernard Généreux, a récemment interpellé le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, Marc Miller, au sujet de la survie des médias régionaux. L'élu a notamment soulevé des questions entourant l'entente conclue avec Google, dans laquelle Radio-Canada obtient une part de financement, alors que la société d'État a dernièrement bénéficié d'une hausse budgétaire de 150 millions de dollars.

JOSÉ D. SOUCY

Pour le député Généreux, il est inadmissible, dans un contexte où les petites stations de télévision, les radios locales et les journaux régionaux traversent une crise majeure, qu'une partie du montant de l'entente de 100 millions de dollars conclue entre le gouvernement fédéral et Google soit versée à Radio-Canada.

« Comment se fait-il que dans cette entente, nos médias régionaux soient les plus pénalisés actuellement ? Ce n'est pas Radio-Canada qui est pénalisée. Radio-Canada est subventionnée à 100 % par le public. Les entreprises régionales, c'est souvent des entreprises privées, des petites entreprises qui ont besoin de ce support-là. Moi, je ne comprends pas comment ça se fait qu'il y a encore sept millions qui s'en vont à Radio-Canada quand vous venez leur donner 150 millions », s'est-il interrogé.

Le ministre Miller a quant à lui répondu de façon laconique. « Simplement parce qu'ils y ont droit, tout autant que les autres », a-t-il dit, avant d'ajouter plus tard : « C'est une enveloppe qui se distribue selon le nombre de journalistes. Il y avait un plafond qui a été mis en place. C'est la réalité dans laquelle CBC et Radio-Canada avaient droit à ces fonds. »

Selon les données publiques, Radio-Canada, en 2024, avait un budget total de 1,9 G$, dont 1,44 G$ venait directement de la poche des contribuables. Depuis, leur budget a augmenté de 150 M$...

Une inquiétude pour la cohésion régionale

Au cœur de son intervention, Bernard Généreux a insisté sur l'importance de la cohésion sociale, non seulement à l'échelle nationale, mais également en région. Selon lui, plusieurs entreprises médiatiques seraient « à l'article de la mort ». Il a rappelé que ces médias jouent un rôle fondamental dans l'information de proximité, et dans la vitalité démocratique des communautés.

« Comment le gouvernement prévoit-il supporter l'ensemble des médias régionaux qui sont en train de mourir ? Parce qu'encore une fois, la cohésion sociale est fondamentale. Elle n'est pas uniquement au niveau national. Elle doit être au niveau régional par rapport à l'utilisation et à la présence de ces médias-là dans nos régions. Si demain matin, il y a 50 % des médias régionaux qui disparaissent, et qu'on n'a que deux ou trois sources d'information, je ne pense pas qu'on puisse parler de cohésion nationale », a expliqué M. Généreux.

Des lois aux effets mitigés

Les échanges ont également porté sur les retombées des projets de loi C-11 et C-18, adoptés afin de forcer les géants du numérique à contribuer davantage au financement du journalisme canadien. Si certaines projections initiales évoquaient des retombées de l'ordre de 300 millions de dollars annuellement avec les géants du Web, le ministre Miller a reconnu que les résultats demeurent pour l'instant « mitigés », notamment en raison de contestations juridiques et d'ajustements réglementaires toujours en cours. Le ministre a toutefois affirmé qu'une étude parlementaire sur l'état des médias sera amorcée dans les prochaines semaines, admettant au passage que le système médiatique canadien traverse une période critique.

Reste que, pour le député local, l'urgence est immédiate. Entre les débats juridiques et les promesses de réformes, plusieurs médias régionaux doivent, eux, composer dès maintenant avec une baisse de revenus publicitaires, une fragmentation de l'auditoire, et une pression financière grandissante.

Les lois C-11 et C-18

Les lois C-11 et C-18 constituent la réponse d'Ottawa à l'ascension fulgurante des géants du Web. Le projet de loi C-11, aussi appelé *Loi sur la diffusion continue en ligne*, vise à obliger les plateformes comme Netflix, YouTube ou Spotify à contribuer financièrement au contenu canadien, à mettre davantage en valeur les productions d'ici, et à se soumettre à un encadrement du CRTC au même titre que les diffuseurs traditionnels. L'objectif est clair : faire en sorte que les grandes plateformes numériques participent au financement de la culture canadienne.

De son côté, le projet de loi C-18, ou *Loi sur les nouvelles en ligne*, cible directement des entreprises comme Google et Meta. Il cherche à les contraindre à conclure des ententes financières avec les médias canadiens lorsqu'elles diffusent ou référencent leurs contenus journalistiques. L'idée repose sur un constat simple : les médias produisent l'information, mais ce sont les plateformes numériques qui captent une part importante des revenus publicitaires. Après l'adoption de la loi, Meta a bloqué les nouvelles canadiennes sur Facebook, tandis que Google a menacé de faire de même, avant qu'une entente d'environ 100 millions de dollars par année ne soit conclue avec Ottawa. C'est dans ce contexte que le débat sur la redistribution des fonds, notamment la part accordée à Radio-Canada, s'inscrit maintenant. (JDS)







C'est la relâche, ON S'AMUSE!

Des activités sans écrans « à la pelle » pour la relâche!

Vous avez décrété qu'il n'était pas question que vos enfants restent « scotchés » sur leurs écrans pendant leur semaine de congé? Pour les tenir occupés, proposez-leur des activités inspirées de cette sélection bien pensée — parions qu'ils ne verront pas le temps passer!

Pour s'occuper entre frères et sœurs

Vous n'avez malheureusement pas le temps « d'animer » la relâche? Vos enfants peuvent très bien se débrouiller entre eux, voire en solitaire, pour se divertir. Voici quelques idées :

- Réaliser des bricolages au gré de leur inspiration;
- Construire des structures à l'aide de blocs ou de pièces magnétiques, par exemple;
- Lire des histoires ou des magazines sur des sujets qui les passionnent;
- Assembler des casse-têtes réguliers ou en trois dimensions;
- Jouer aux cartes ou à des jeux de société (plusieurs proposent un mode « solo »);
- Mettre de la musique entraînante et danser;
- Préparer un mini-spectacle de talent (chant, cirque, poésie, etc.);
- Dessiner, peindre ou colorier;
- Manipuler de la pâte à modeler ou de la *slime*.

Si la neige est au rendez-vous, ils peuvent en outre glisser, bâtir un fort, sculpter des bonshommes ou diverses formes dans la neige, et plus encore!

Pour s'amuser en famille

Si vous êtes en congé et souhaitez passer de bons moments en famille, vous pourriez :

- Disputer quelques parties dans un café ludique;
- Jouer aux petites ou aux grosses quilles;
- Faire la tournée de vos magasins locaux préférés;
- Cuisiner quelques desserts alléchants;
- Organiser une chasse au trésor ou un rallye dans votre cour ou votre quartier;
- Prendre des photos de famille avec 1001 accessoires rigolos;
- Tenter votre chance dans un jeu d'évasion;
- Travailler vos coups roulés dans un minigolf fluorescent;
- Partager un repas dans un restaurant près de chez vous.

Enfin, songez à bouger tous ensemble : ski, raquette, trottinette des neiges, randonnée, patin à glace, location de terrain (ex. : badminton), escalade… les options sont infinies, quelle que soit la météo!



Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

PROGRAMMATION Semaine de relâche 2026

Activités à la Patinoire au Complexe municipal (5, route 287)
GRATUIT POUR TOUS

- **Lundi, mercredi et samedi :** 13 h à 14 h 30 : patin libre et 14 h 30 à 16h30 : hockey libre
- **Mardi et vendredi :** 18 h à 19 h 30 : patin libre et 19 h 30 à 21 h : hockey libre
- **Jeudi et dimanche :** 13 h à 14 h 30 : hockey libre et 14 h 30 à 16 h 30 : patin libre

La patinoire n'est pas réfrigérée, l'horaire est donc sujet à changement en fonction de la météo

Pour informations :
Téléphone : 418 498-2968
Site web : www.munstdenis.com
Page facebook : Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

Activités ski de fond, raquette et glissade sur chambre à air au Centre Plein Air de Saint-Denis
(136, rue Raymond)



Du vendredi 27 février au lundi 9 mars 2026
de 10 h à 16 h tous les jours
(si la température le permet)

Coût : Pour une personne pour la journée : 7$
Pour une famille : 15$
Les prix inclus le prêt d'équipement

Téléphone : 418 498-5680
Page facebook : Centre Plein Air de Saint-Denis

BIENVENUE À TOUTES LES FAMILLES !
VENEZ PROFITER DE L'HIVER À SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE !

0329H0826

1040E0826

RELÂCHE 2026

1342E0826_2

Les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Aubert et L'Islet collaborent pour vous offrir une belle programmation pour la relâche scolaire!

SAMEDI 28 FÉVRIER

Tournoi provincial M.15

Horaire disponible sur la page Facebook *Tournois Saint Jean Port Joli*

Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli

ENTRÉE GRATUITE
Casse-croûte ouvert ($)



DIMANCHE 1ER MARS

Tournoi provincial M.15

Horaire disponible sur la page Facebook *Tournois Saint Jean Port Joli*

Centre Rousseau de Saint-Jean-Port-Joli

ENTRÉE GRATUITE
Casse-croûte ouvert ($)

LUNDI 2 MARS

Camp de cinéma
9 h à 16 h
Centre socioculturel Gérard-Ouellet
GRATUIT

Inscription obligatoire
auprès de Claire Wingen au 418 598-7255

En collaboration avec l'URLS de Chaudière-Appalaches

Journée Crée-à-si-on

Quatre ateliers vous sont offerts : **cuisine, collage, sublimation et libre.**

9 h à 15 h 30
École Aubert-De Gaspé
20 $ pour la sublimation
7 $ pour chacune des autres activités (20 $ si les trois activités, autre que la sublimation, sont prises)

Pour les enfants de **5 ans et plus***
**Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés par un adulte.*

Inscription obligatoire sur le site AccèsCité Loisirs L'Islet

MARDI 3 MARS

Camp de cinéma
9 h à 16 h
Centre socioculturel Gérard-Ouellet
GRATUIT

Inscription obligatoire
auprès de Claire Wingen au 418 598-7255

En collaboration avec l'URLS de Chaudière-Appalaches

Soirée pour ados

Friperie éphémère réservée aux ados!

Viens troquer tes fringues ou faire de belles trouvailles!

16 h 30 à 20 h 30
Salle des Bâtisseurs du Centre Rousseau
Paiement en argent comptant ou virement interac

Viens danser avec les *Wild Boots*

Les *Wild Boots* te montrent les pas pour te faire danser sur les hits country de l'heure!

18 h 30 à 20 h 30
Salle des Bâtisseurs du Centre Rousseau
GRATUIT
Casse-croûte ouvert ($)

MERCREDI 4 MARS

Camp de cinéma
9 h à 16 h
Centre socioculturel Gérard-Ouellet
GRATUIT

Inscription obligatoire
auprès de Claire Wingen au 418 598-7255

En collaboration avec l'URLS de Chaudière-Appalaches

Escalade
9 h à midi & 13 h à 16 h
École secondaire Bon-Pasteur
5 $ pour une heure

Inscription obligatoire sur le site AccèsCité Loisirs L'Islet

Évasion grâce à la réalité virtuelle
17 h à 19 h 30
Bibliothèque Charles-E.-Harpe
GRATUIT

WILD BOOTS COUNTRY DANCE

JEUDI 5 MARS

Camp de cinéma
9 h à 16 h
Centre socioculturel Gérard-Ouellet
GRATUIT

Inscription obligatoire
auprès de Claire Wingen au 418 598-7255

En collaboration avec l'URLS de Chaudière-Appalaches

Heure du conte
9 h
Bibliothèque Charles-E.-Harpe
GRATUIT

Projection d'un film jeunesse : La fabrique des monstres
13 h 30
Centre socioculturel Gérard-Ouellet
GRATUIT

Pour les enfants de **5 ans et plus***
**Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés par un adulte*

Maïs soufflé et jus offerts

La période d'inscription pour les activités sur réservation est ouverte dès maintenant et se poursuivra jusqu'au 25 février.

Activité pour les 11-17 ans

Activité pour toute la famille

Programmation présentée par :

Municipalité de Saint-Jean-Port-Joli — L'Islet — Municipalité de Saint-Aubert

VENDREDI 6 MARS

***Sors tes parents sur les plateaux sportifs* Volleyball**
9 h 30 à 11 h 30
École secondaire Bon-Pasteur
GRATUIT

***Sors tes parents sur les plateaux sportifs* Badminton**
13 h à 16 h
École secondaire Bon-Pasteur
GRATUIT

Fête des sucres
Du 6 au 8 mars
Une foule d'activités!
Programmation complète sur la page Facebook *Fête des sucres de St-Aubert*
GRATUIT

SAMEDI 7 MARS

Fête des sucres
Du 6 au 8 mars
Une foule d'activités!
Programmation complète sur la page Facebook *Fête des sucres de St-Aubert*
GRATUIT

Sors tes parents!

Tu as besoin d'un transport vers une activité?

Contacte Renée-Michèle de la Maison des jeunes de L'Islet-Nord au 418 234-2032.

Elle se fera un plaisir de t'y conduire!

DIMANCHE 8 MARS

Fête des sucres
Du 6 au 8 mars
Une foule d'activités!
Programmation complète sur la page Facebook *Fête des sucres de St-Aubert*
GRATUIT

Sortie familiale aux Remparts

Les Remparts de Québec affrontent les Islanders de Charlottetown

Match dès 15 h au Centre Vidéotron, départ à 12 h 30 du Parc municipal de Cap St-Ignace

20 $/personne incluant le billet et le transport

Inscription obligatoire à partir du 12 février auprès du service des loisirs de Cap St-Ignace (priorité aux citoyens de cette municipalité) : 418 246-5526

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte.

Plus d'informations sur le site des municipalités



C'est la relâche!



Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du *Placoteux*, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.



Jusqu'à quand encore ?

S'il y a une chose que j'ai comprise très tôt dans ma vie, c'est la propension irrépressible des humains à exploiter leurs semblables. On s'en justifie de multiples façons, mais on revient toujours à la même place : le pouvoir et l'argent. L'argent qui donne du pouvoir, et le pouvoir qui donne accès à l'argent.

En général, ça se passe en comité restreint. Je pense que c'est parce qu'on jouit d'autant plus du pouvoir en sachant qu'on fait partie d'une « élite ». La crème de la crème.

C'est aussi parce que pour assurer à l'élite tout le confort qu'elle estime mériter, il est essentiel que les tâches plates, celles qui détruisent la santé, qui font les dos courbés, les mains déformées, les poumons massacrés ; les tâches sous-payées parce qu'il ne faudrait toujours ben pas diminuer le rendement aux actionnaires ; les tâches qui exposent à des doses létales d'arsenic, ou d'amiante, ou de cyanure ; il est essentiel, donc, que ces tâches-là ne soient pas exécutées par ceux qui encaissent les profits. Chacun sa place, et les privilèges seront bien gardés.

Bien sûr, il arrive que la plèbe se révolte. Je suis un peu jeune pour avoir vécu les grandes batailles syndicales de la révolution industrielle, mais les récits qu'on en fait sont éloquents. Il aura fallu un courage immense au peuple pour s'élever contre le Capital, pour trouver la force de résister, et de structurer une opposition avec assez de pouvoir pour faire reculer l'élite. Ces batailles ont fait augmenter les salaires, diminuer les heures de travail, ont introduit des mesures de santé et de sécurité au sein des entreprises. Même les femmes ont réussi des percées révolutionnaires dans des milieux particulièrement hostiles à leurs besoins.

Pendant quelques années, on a pensé avoir, non pas gagné — on n'est pas si naïf —, mais avancé un peu. On a cru que le Capital comprendrait que donner au peuple de quoi vivre dignement, voire confortablement, permettrait d'équilibrer la société, avec pour corollaire non négligeable que des gens qui ne sont pas inquiets pour leur survie ont aussi beaucoup moins envie de se soulever pour faire la révolution. Le confort et l'indifférence, ça marche.

Et ça a marché. Le 20e siècle a vu l'émergence d'une classe moyenne qui faisait bien l'affaire de l'élite. De voisin gonflable en croisière qui s'amuse, le bon peuple a profité de sa prospérité nouvelle pour réduire les inégalités, instaurer des programmes de soutien pour les plus vulnérables, et voir à ce que tout le monde puisse bénéficier d'une part raisonnable de notre gâteau collectif.

J'en vois qui rient, au fond de la salle. Vous avez bien raison.

Parce qu'il y a une autre chose que j'ai comprise aussi en vieillissant : c'est que la cupidité est un travers fort équitablement répandu chez les humains. Résultat, lorsque les plus pauvres se sont vu octroyer une petite part de la richesse réservée aux plus riches, ben les pauvres ont adopté assez rapidement les comportements qui viennent avec : mépris de classe, sentiment de supériorité « méritée », repli sur soi, et méfiance devant ceux qui pourraient bien « voler » cette prospérité nouvelle, et somme toute fragile.

Cette propension naturelle à l'égoïsme est d'ailleurs bien commode. Elle constitue un rempart formidable pour le maintien en place de l'élite. Parce qu'en chaque citoyen moyen sommeille un ultrariche en désir. S'élèvent alors des voix qui réclament de « cesser de brimer ceux qui réussissent ». Lisez ici que toute tentative pour équilibrer les revenus par une fiscalité équitable est perçue comme une menace par ceux qui sont au milieu de l'échelle. « Oui, mais moi, je pourrais bien devenir ultrariche un jour ; faudrait quand même pas qu'on vienne m'imposer sur les revenus que je rêve d'avoir ! »

Même si le système rend plus qu'improbable la réalisation de ce fantasme.

Résultat : les plus riches de la planète ont augmenté leurs avoirs de 81 %[1] depuis 2020, alors qu'une personne sur quatre ne mange pas à sa faim, et que la moitié de la population mondiale vit dans la pauvreté.

Pendant qu'on nous chante sur tous les tons que l'immigration est la source de tous nos ennuis, la fortune cumulée des milliardaires a bondi de 2500 milliards $ en 2025.

Pendant qu'on accuse les syndicats d'abuser de leur pouvoir, le salaire des dirigeants des cent plus grandes entreprises canadiennes en 2023 était en moyenne 243 fois plus élevé que celui du travailleur moyen. C'était 104 fois en 1988, et 155 fois en 2009. C'est bien vrai que les riches sont en péril. Pas moi qui le dis, c'est le journal *Les Affaires*[2]. Pas exactement un repaire de marxistes-léninistes.

Ça n'empêche pas les gouvernements de voter un peu partout en Occident des politiques fiscales[3] qui tendent à réduire l'impôt des plus riches en multipliant les échappatoires légales et réglementaires.

Alors si vous pensez vraiment que les plus pauvres d'entre les pauvres sont à fomenter un complot pour remplacer notre civilisation, je vous suggère humblement de jeter un coup d'œil en haut. Et je remercie Émile Proulx-Cloutier, un artiste d'ici tout ce qu'il y a de *woke*, pour cette phrase magnifique : Combien de temps encore devrons-nous nourrir la main qui nous mord ?



Photo : Hunters Race et Max Böhme, Unsplash

[1] oxfam.qc.ca/la-fortune-des-ultrariches-atteint-des-sommets-inegales-et-menace-les-principes-democratiques/
[2] www.lesaffaires.com/mon-entreprise/management-et-rh/iniquites-sociales-et-remuneration-des-pdg-2/
[3] tuac.org/fr/news/reformes-de-la-politique-fiscale-de-locde-2025-lerosion-des-recettes-menace-linvestissement-public/



Grandir, une racine à la fois

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite les organismes admissibles du Bas-Saint-Laurent à s'inscrire dès maintenant afin de participer à l'édition 2026 du Mois de l'arbre et des forêts. Cette initiative annuelle, qui se déroule en mai, vise à sensibiliser la population à l'importance des arbres et du milieu forestier par la tenue d'activités éducatives accessibles à tous.

MARC LAROUCHE

Les écoles, les villes et municipalités, ainsi que les organismes à but non lucratif peuvent proposer un projet d'activité comportant un volet éducatif forestier significatif. Ces activités doivent permettre aux participants d'acquérir des connaissances de base sur les arbres, le bois, la forêt et les bénéfices qui y sont associés. La distribution de plants d'arbres aux citoyens peut s'ajouter à l'activité, mais uniquement comme complément à la démarche éducative.

La date limite pour soumettre un projet est fixée au 31 mars. Les activités admissibles peuvent se tenir tout au long du mois de mai, alors que les plants d'arbres ne seront disponibles qu'à compter du 15 mai. Les activités doivent être gratuites, ouvertes à un large public, et s'inscrire dans le thème annuel proposé par le Ministère.

Plusieurs formes d'activités sont acceptées, dont des ateliers d'apprentissage, des séances d'information, des conférences, des démonstrations, des kiosques éducatifs, ou encore des rencontres avec des spécialistes du domaine forestier. Des visites de sites de transformation du bois, de travaux forestiers ou de pépinières peuvent également être organisées. La distribution de documents éducatifs ou d'outils pratiques favorisant la croissance des arbres est aussi permise. Ces activités peuvent se conclure par une plantation communautaire, ou par une distribution de plants à la population.

Certaines initiatives sont toutefois exclues, notamment les projets déjà couverts par d'autres programmes gouvernementaux, les projets à caractère privé ou industriel, les reboisements privés, et les plantations chez des particuliers. Les commerces, entreprises, organismes parapublics, ou organismes de la forêt privée ne sont pas admissibles.

Les organisateurs doivent accepter que leur activité soit inscrite sur le site web du Ministère, afin d'assurer la visibilité de l'événement à l'échelle provinciale. Ils demeurent responsables de la promotion locale, et doivent clairement mentionner que les plants d'arbres sont offerts grâce à la contribution du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Par cette démarche, le Mois de l'arbre et des forêts souhaite renforcer le lien entre la population et son environnement forestier, tout en mettant en valeur l'engagement des organismes locaux dans la sensibilisation et l'éducation aux enjeux liés aux arbres et à la forêt.



On peut s'inscrire en tapant «Mois de l'arbre, gouvernement du Québec» dans un moteur de recherche. Photo : Site web de l'Université Laval

Une quinzaine de dossiers d'introduction par effraction élucidés

Le 21 janvier dernier, la division des enquêtes de la Sûreté du Québec en Chaudière-Appalaches, en collaboration avec les policiers de la MRC de L'Islet, a mené une perquisition dans une résidence de l'avenue de Gaspé Est à Saint-Jean-Port-Joli.

JOSÉ D. SOUCY

L'intervention s'inscrivait dans le cadre d'une enquête visant plusieurs dossiers d'introduction par effraction et de vols survenus entre septembre 2025 et janvier 2026.

Sur place, les policiers ont saisi des dizaines d'objets qui auraient été volés au cours des derniers mois. Cette opération, combinée à l'arrestation d'une femme de 38 ans, a permis de relier les biens récupérés à près d'une quinzaine de dossiers, principalement sur le territoire de la MRC de L'Islet, mais également dans celles de Montmagny, de Kamouraska et de Rivière-du-Loup.

La suspecte a été arrêtée sur les lieux, puis libérée sous promesse de comparaître à une date ultérieure. L'enquête se poursuit afin de compléter l'analyse des biens saisis, et de déterminer s'ils pourraient être associés à d'autres événements.



Archives Le Placoteux



PERSONNEL TECHNIQUE EN PHARMACIE

Une trentaine de postes vacants au Bas-Saint-Laurent

Une trentaine de postes d'assistants techniques en pharmacie (ATP) et de techniciens en pharmacie (TP) sont actuellement vacants dans les pharmacies communautaires du Bas-Saint-Laurent. L'Ordre des pharmaciens du Québec et ses partenaires soulignent cette importante pénurie de main-d'œuvre technique dans les pharmacies communautaires, les hôpitaux et les CHSLD de la région. Afin de combler la demande, une campagne de sensibilisation a été initiée.

MARC LAROUCHE



Une trentaine de postes d'assistants techniques en pharmacie et de techniciens en pharmacie sont vacants au Bas-Saint-Laurent. Photo : Faustina Okeke, Unsplash

Dans les pharmacies, ces équipes techniques jouent un rôle central. Elles contribuent à la prise en charge quotidienne des patients, à la préparation et à la distribution des médicaments, tout en soutenant l'évolution du champ de pratique des pharmaciens. Avec l'élargissement des responsabilités cliniques en vaccination, prescription et suivi de conditions de santé, le besoin d'ATP et de TP est devenu plus pressant que jamais dans l'ensemble du réseau.

La région dispose de leviers de formation pour répondre à la demande. Le diplôme d'études professionnelles en Assistance technique en pharmacie permet une intégration rapide au marché du travail, notamment dans les pharmacies communautaires, au cœur du contact avec la clientèle.

De son côté, le diplôme d'études collégiales en Techniques de pharmacie, offert au Cégep de Rivière-du-Loup, prépare les futurs techniciens à des responsabilités accrues, incluant la coordination des équipes techniques, la gestion des approvisionnements, et l'utilisation de technologies spécialisées. Des parcours de reconnaissance des acquis et des compétences sont également accessibles aux ATP qui souhaitent obtenir une qualification de technicien.

Bonnes perspectives d'emploi

Les perspectives d'emploi sont jugées solides. Selon l'Ordre des pharmaciens du Québec, en moyenne, neuf postes techniques sont nécessaires par pharmacie communautaire. Dans le réseau public, plus de 2000 assistants techniques en pharmacie sont actuellement à l'emploi, et environ 300 nouvelles embauches y sont réalisées chaque année. La demande pour les techniciens continue aussi de croître, soutenue par des programmes de bourses qui ont permis à plus de 550 assistants d'accéder à la formation collégiale au cours des quatre dernières années.

Pour mieux faire connaître ces métiers encore peu visibles, les organisations partenaires déploient la deuxième phase de la campagne Une bonne dose d'avenir (bonnedosedavenir.ca). Accessible en ligne, cette initiative met de l'avant des témoignages, et vise à attirer autant les jeunes que les adultes vers ces carrières en pharmacie, présentées comme stables, stimulantes, et offertes dans toutes les régions du Québec.

Pour le président de l'Ordre des pharmaciens du Québec, Jean-François Desgagné, le message est clair : une carrière en pharmacie permet de travailler près des gens, d'avoir un impact concret sur leur santé, et de s'inscrire dans un milieu en constante évolution. Une invitation directe à considérer ces professions techniques comme des piliers essentiels du système de santé régional.

Les trois RÉSIDENCES DUPUIS Kamouraska – L'Islet solidement implantées dans votre milieu de vie vous offrent de vivre agréablement en RPA.

Il vous sera offert personnellement :

- **Une nourriture excellente**
- **Des soins d'assistance à la personne de qualité**
- **Une propreté et une sécurité de premier ordre**
- **Une vie en collectivité très agréable, fini la solitude!**

Nous vous offrons la possibilité de venir nous visiter et de réserver une place de votre choix parmi une de nos résidences. Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle en consultant sur le WEB (Facebook) « Résidence Dupuis ». Il ne nous reste que quelques unités de disponibles, faite que ce soit la vôtre.

144, rue Labbé
L'ISLET
Téléphone : 418 247-7971

514, boulevard Nilus-Leclerc
SAINT-EUGÈNE
Téléphone : 418 607-0521

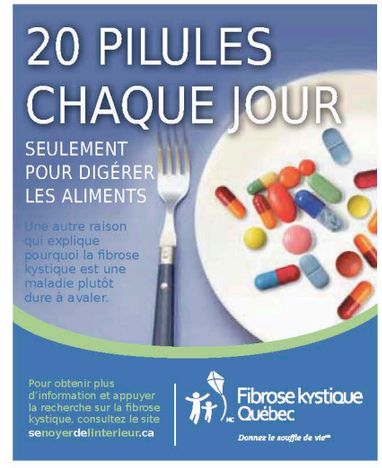
526, boulevard Hébert
SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA
Téléphone : 418 492-9456

N.B. Nous acceptons les autonomes et les semi-autonomes, notre spécialité.

La Direction



7536H0924



Devenez bénévole

Mettez en valeur vos talents en :

- collecte de fonds
- soutien
- prévention

418 683-8666
cancer.ca

Société canadienne du cancer

LE BON MOT *de la semaine*

Par Gilles Lévesque

Faire de la température ou de la fièvre?

Une personne fait de la **fièvre** lorsque la **température** de son corps dépasse 37,8 °C. On ne fait donc pas de température mais plutôt de la fièvre.

08-26

BONIFICATIONS DU FRR

La MRC de L'Islet applaudit

La MRC de L'Islet se réjouit des modifications apportées par le gouvernement du Québec au Fonds régions et ruralité (FRR), annoncées le 12 février par la ministre des Affaires municipales Geneviève Guilbault.

JOSÉ D. SOUCY

Rappelons que le FRR constitue la principale source de financement des projets de développement des MRC. Au cours des derniers mois, plusieurs instances municipales avaient exprimé des préoccupations concernant certaines modifications au programme, notamment en lien avec les modalités administratives, les demandeurs admissibles, les taux d'aide, et la marge de manœuvre accordée aux territoires.

La MRC de L'Islet s'était notamment opposée à l'exclusion des organisations scolaires de la liste des demandeurs admissibles. Elle avait fait valoir que dans plusieurs communautés rurales, les écoles représentent bien plus que des établissements d'enseignement : elles constituent des pôles de vitalité, et des infrastructures essentielles au maintien des services de proximité.

En juin 2025, une résolution avait d'ailleurs été adoptée et transmise au gouvernement afin de demander des ajustements au programme, de manière à mieux refléter les réalités régionales, et à assurer la poursuite des projets structurants sur le territoire.

Le préfet de la MRC de L'Islet, Normand Caron, a tenu à souligner l'importance de cette annonce. « Dans nos petites communautés, chaque infrastructure compte. Les écoles ne sont pas seulement des lieux d'apprentissage, elles sont au cœur de la vie collective. Le fait que le FRR tienne de nouveau compte de cette réalité est une excellente nouvelle pour notre territoire. »

Les ajustements annoncés prévoient notamment une plus grande latitude pour les MRC et les municipalités, une bonification des taux d'aide, un assouplissement des modalités de versement, ainsi qu'un allègement des obligations administratives.

Selon la MRC, ces modifications répondent directement aux préoccupations exprimées par le milieu municipal, et permettront d'adapter plus efficacement les investissements aux besoins locaux, au bénéfice des communautés.

La MRC de L'Islet affirme vouloir poursuivre son travail en étroite collaboration avec ses municipalités et ses partenaires afin de maximiser les retombées de ces nouvelles dispositions pour l'ensemble du territoire.



Normand Caron. Photo : Archives Le Placoteux

Les cadets de la Marine recrutent

Les cadets de la Marine de L'Islet invitent les jeunes de 12 à 18 ans à découvrir leur programme d'activités riche en défis. Le CCMRC 260 J.E. Bernier propose des expériences originales, allant du biathlon à la musique en passant par le matelotage, la plongée sous-marine, et plusieurs autres activités axées sur le dépassement de soi et l'esprit d'équipe.

Au-delà des apprentissages techniques, le programme vise à favoriser l'intégration, le développement du leadership, et la création de liens durables. Les responsables décrivent le corps de cadets comme un milieu dynamique, animé par des instructeurs engagés et passionnés. L'ambiance se veut positive, inclusive et structurée — un environnement où les jeunes peuvent s'épanouir tout en développant discipline, confiance et autonomie. Pour plusieurs, le corps devient rapidement une véritable deuxième famille.

Les soirées d'instruction ont lieu les vendredis de 18 h 45 à 21 h 30 à l'École secondaire Bon-Pasteur à L'Islet. Le programme est entièrement gratuit.

Les jeunes intéressés — et leurs parents — sont invités à venir visiter, poser des questions et tenter l'expérience. Pour information, contactez Vincent Desrosiers au 418 241-8959, ou par courriel à 260marine@cadets.gc.ca. (JDS)



Photo tirée de Facebook

Mérite jeunesse de projektion

Nous sommes fiers de reconnaître le MÉRITE de jeunes adultes ayant eu recours à l'un ou l'autre de nos services.
Chacun à sa façon a su se démarquer par ses efforts, par son engagement dans sa démarche et par sa persévérance.

6918080326

Caroline Durand



Caroline fait partie des rares participant-e-s de Projektion à avoir reçu deux Mérites jeunesse! Si, en 2012, elle l'a reçu pour sa détermination dans son parcours, nous tenons à souligner en 2026 son engagement bénévole et sa grande contribution à sa communauté. Caroline ne compte pas ses heures! Animatrice au groupe Scout de La Pocatière, elle a notamment organisé une corvée de peinture pour repeindre le local et a investi beaucoup d'heures pour finaliser le projet. Elle s'implique à la bibliothèque La Mosaïque et au Pion Joue pour animer des soirées de jeux de société. Elle fait la route jusqu'à Tourville pour être bénévole pour la soupe populaire où l'on apprécie particulièrement ses délicieux desserts. Elle est membre du conseil d'administration de Tandem-Jeunesse, elle s'implique sur des tables de concertation, comme les Alliances pour la solidarité, et chez Projektion pour l'organisation d'activités de groupe. Elle est toujours prête à donner un coup de main là où il y a un besoin. Toutes les personnes qui collaborent avec elle et la côtoient reconnaissent sa générosité, sa bonne humeur et ses multiples talents. Des Caroline comme elle, toutes les communautés devraient en avoir une. Merci Caroline pour tout ce que tu apportes autour de toi et félicitations pour ton engagement.

Secrétariat à la jeunesse Québec

projektion CARREFOUR jeunesse • emploi

Pour connaître l'ensemble de nos services, communiquez avec nous!
Saint-Pascal : 580C, rue Côté
La Pocatière : 212, 4e Avenue - 418 371-1377
info@projektion16-35.ca | suivez-nous sur



CRÉNEAU CARREFOUR JEUNESSE

Renaude Samson
intervenante
rsamson@projektion16-35.ca

Le CRÉNEAU CARREFOUR JEUNESSE est un programme qui s'adresse aux jeunes de 15 à 35 ans et vise à favoriser la persévérance scolaire, l'autonomie personnelle et sociale ainsi que la participation à des projets d'entrepreneuriat, de bénévolat et de volontariat.



Avis de décès

Jacqueline Fournier (1933-2026)

Saint-Philippe-de-Néri

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 25 janvier 2026 est décédée à l'âge de 93 ans Mme Jacqueline Fournier; ex-épouse de feu M. Joseph Briand; fille de feu Mme Emma Tardif et de feu M. François Fournier. Elle demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

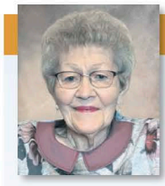
La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 28 février 2026 dès 12 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h, au salon et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil son fils, André. Elle était la sœur de : Maurice (feu Gabrielle Fortin), feu Françoise (feu Léopold Deschênes), Léonce (feu Madeleine Grandchamp), feu Aurore (feu Tobie Charest), feu Pierre-Georges (Marie-France Barbeau), feu Jean-Guy (Nicole Beaulieu), feu Lucien, feu Alexandre, Lucie. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Fournier et Tardif ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du Centre D'Anjou pour les bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Rachelle Pelletier Ouellet (1925-2026)

La Pocatière

À la résidence Pierrette Ouellet de Mont-Carmel, le 12 février 2026 est décédée à l'âge de 100 ans et 4 mois Mme Rachelle Pelletier, épouse de feu M. Henri Ouellet; fille de feu Mme Hélène Morin et de feu M. Joseph-Émile Pelletier. Elle demeurait autrefois à La Pocatière, native de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Le service religieux a été célébré le samedi 21 février 2026 à 15 h, en la Cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et de là au cimetière de la Montagne.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacinthe, Mario (Lucie St-Pierre), France (Daniel Bérubé), Joline (Claude Bélanger); ses 9 petits-enfants; ses 16 arrière-petits-enfants. Elle était la sœur de : feu Gertrude (feu Rosaire Viel), feu Berthilde, feu Sr Marthe p.s.s.f., feu Thérèse (feu Camille Dionne), feu Jeanne D'Arc (feu Robert Lauzon), feu Gérard (feu Henriette Michaud), Gisèle (feu Robert Lacroix), Pauline (feu Pierre Renaud); de la famille Ouellet, elle était la belle-sœur de : feu Michel (feu Carmen Massé), feu Édouard (feu Yvette Lévesque), feu Lauréat (feu Jeannette Bois), feu Suzanne (feu Clément Bérubé), feu Antoinette (Bertrand Therrien); de la famille Lavoie, elle était la belle-sœur de : feu Charles-Eugène (feu Philomène Doiron), feu Gabrielle (feu Napoléon Pelletier), feu Léopold (feu Berthe Lemay), feu Marie-Ange, feu Rosaire (feu Ronalda Charest), feu Lucille (feu Gérard Landry). Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés à Dre Marie-Ève O'Reiley-Fromentin, ainsi qu'au personnel de la résidence Pierrette Ouellet, de même qu'à Nancy et Yvon pour les bons soins et leur accompagnement.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, av. Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Henri Lavoie (1932-2026)

La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 28 janvier 2026 est décédé à l'âge de 93 ans et 3 mois M. Henri Lavoie, époux de Mme Lucia Voisine; fils de feu Mme Aurore Morin et de feu M. Horace Lavoie. Il demeurait à La Pocatière, autrefois à Saint-Denis-De La Bouteillerie, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 28 février 2026 dès 9 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 11 h, au salon de Saint-Pascal et de là au cimetière de Saint-Denis.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lucia Voisine; ses enfants : Ginette (Alain Bourret), Mario (Julie Michaud), Christine (Patrick Gendron), Rico (Louise Thivierge). Il était le grand-père de : feu Juliette, Catherine, Dominic, Caroline, Rose-Anne, Sarah, Gabriel, Philippe, Étienne, Frédérick, François, Vincent, Marie-Anne. Il laisse également dans le deuil ses arrière-petits-fils : Willy, Léo, Éliott. Il était le frère de : feu Armand (feu Lina Bérubé), feu Louis-Camille, feu Gérard (feu Thérèse Paré), feu Noëlla (feu Camille Voyer), feu Ovila (feu Imelda Paradis) (feu Cécile Pelletier), feu Léopold (feu Bernice Danielwitch), feu Ernest (feu Marcelle Lavoie), feu Gabrielle (feu Robert Duval), feu Alma (feu Georges S. Lévesque), Daria (feu Origène Dumont), feu René (Marguerite Chamberland), feu Joseph (feu Suzanne Hudon); le beau-frère de : feu Marcel, feu Fernand (feu Réjeanne Hébert), Madeleine (feu André Ouellet), feu Monique (feu Fernand Bourassa), Thérèse (feu Raymond Landry), feu Raymond (feu Pierrette Bonnoyer), Jeannine, feu René (Hélène Dumas). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel de la résidence Hélène Lavoie de La Pocatière, au personnel et aux médecins de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur/En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Carol Ouellet (1969-2026)

Saint-Alexandre-de-Kamouraska

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 14 février 2026 est décédé accidentellement à l'âge de 57 ans M. Carol Ouellet, conjoint de Mme Pauline Ouellet; fils de Mme Denise Deschênes et de M. Onil Ouellet. Il demeurait à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 28 février 2026 dès 11 h. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 15 h 30, en l'église de Saint-Alexandre et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Alexandre.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Pauline Ouellet; ses enfants : Cynthia (Patrick Soucy), Mélanie (Martin Dubé), Jimmy (Jessy Lizotte-Lévesque); ses petits-enfants : Livia, Éli et bébé James, qui naîtra bientôt; ses petits-enfants de cœur : Jacob, Livia, Adèle; ses parents : Denise Deschênes et Onil Ouellet; sa sœur jumelle, Caroline (Alain Gagnon) et son frère, Dany (Cynthia Lévesque); son beau-frère et ses belles-sœurs : Serge (Danielle Dumais), Linda (Serge Béland), Nathalie (Sylvain Paradis), Marie-Josée; ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Ghislaine Ross Besner (1931-2026)

La Pocatière

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 15 février 2026, est décédée à l'âge de 94 ans et 10 mois, Mme Ghislaine Ross épouse de feu M. Guy Besner. Fille de feu M. Thomas Ross et feu Mme Marie-Ange Germain, elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Selon ses volontés, il n'y aura pas de rituels funéraires. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Salaberry-de-Valleyfield.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Louise Courtemanche), Nicole (Valmont Lizotte) et Pierre; ses petits-enfants : Julien (Catherine), Renaud (Gabrielle) et Benjamin et feu André. Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant de l'hôpital de La Pocatière pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Jean-Denis Desrosiers (1947-2026)

Saint-Aubert de L'Islet

À l'Hôpital de Montmagny, le 10 février 2026, à l'approche de ses 79 ans, est décédé monsieur Jean-Denis Desrosiers, demeurant à Saint-Aubert de L'Islet.

Il laisse dans le deuil, ses enfants : Martin, Éric et Patrick Des rosiers; sa petite-fille Audrey St-Onge-Desrosiers (Marc-André Bard).

Originaire de Saint-Damase de L'Islet, il était le fils de feu dame Marie-Ange Caron et de feu monsieur feu Albert Desrosiers;

le frère et le beau-frère de : Pauline (feu Laurent Desrosiers), Denise (Robert Caron), Micheline (feu Normand Gamache), Céline (Yvan Caron), Annette, Christiane (Henri-Louis Caron), Christian (Maryet Fortin), Alain et Donald (feu Suzie St-Pierre).

Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et nièces, ses cousins et cousines, autres parents et amis(es).

De sincères remerciements sont adressés aux médecins et aux membres du personnel de l'Hôpital de Montmagny, pour leurs attentions, leur soutien et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8. https://www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM/

Selon son désir, il n'y aura pas de rencontre au salon ni de funérailles. Un moment de recueillement en présence de sa famille et de ses proches aura lieu lors de la déposition de ses cendres au cimetière paroissial de Saint-Damase de L'Islet.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :

Maison funéraire De la Durantaye et Fils inc.

418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca, site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Une approche saluée

La Corporation des concessionnaires automobiles du Québec (CCAQ) accueille favorablement la stratégie automobile annoncée par le premier ministre du Canada, Mark Carney. En remplaçant la norme sur la disponibilité des véhicules électriques par des normes d'émissions de GES, Ottawa adopte une approche pragmatique, qui fixe des objectifs d'émissions sans imposer une technologie unique pour y arriver. Cette approche favorise une plus grande diversité de modèles et de technologies à court terme, tout en maintenant une trajectoire de réduction des émissions.

La CCAQ salue également les investissements annoncés pour accélérer le déploiement d'infrastructures de recharge à l'échelle du Canada, ainsi que le retour d'incitatifs à l'achat et à la location de véhicules électriques.

« L'annonce fédérale change son approche, et c'est une bonne chose : elle mise sur la flexibilité, encourage la diversité de l'offre, en plus de soutenir la demande avec des incitatifs et de l'infrastructure. C'est un signal important pour l'industrie », affirme Ian P. Sam Yue Chi, président-directeur général de la CCAQ.

Au Québec, la CCAQ souligne que le réseau des concessionnaires a fait preuve de patience jusqu'ici. Malgré l'incertitude et les impacts très concrets sur les activités, les investissements et la planification, les concessionnaires continuent d'accompagner les consommateurs et de s'adapter, en attendant des gestes clairs du gouvernement du Québec concernant la norme véhicules zéro émission (VZE). La patience a ses limites quand l'incertitude devient structurelle.

« Maintenant, il est temps que le gouvernement du Québec bouge. Nous demandons la suspension immédiate de la norme VZE québécoise, et sa révision complète. Le gouvernement doit poser des gestes structurants : une trajectoire réaliste et un cadre qui tienne compte de la capacité des Québécois d'adopter cette technologie. Une transition ambitieuse est possible, mais elle doit être exécutable », conclut Ian P. Sam Yue Chi.

La CCAQ représente près de 900 concessionnaires franchisés de véhicules neufs, légers et lourds dans l'ensemble des régions du Québec.

Source : CCAQ



Ian P. Sam Yue Chi, président-directeur général de la CCAQ. Photo : Courtoisie



Remerciements

Nicole Lévesque

Mont-Carmel

« Un ange, voyant la souffrance de Nicole, lui tendit la main pour l'emmener avec lui au paradis. »

À la suite du décès de Nicole, survenu le 21 octobre 2025, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères remerciements et nous conservons toujours un souvenir ému de la sympathie que vous nous avez témoignée.

Son conjoint, Roger Boutin; ses fils : Carol (Geneviève Dick), Marc-André (Kim Marquis); ses petits-enfants.

Nos condoléances à toutes les familles éprouvées

On a voyagé dans le temps

Le public peut remonter dans le temps grâce à la série de conférences *Du Musée au café,* qui met en valeur des témoignages issus de la collection du Musée de la mémoire vivante. Animées par le médiateur culturel Ludovic Dufour, ces rencontres proposent de découvrir différents pans de l'histoire et du patrimoine québécois.

JOSÉ D. SOUCY

La première conférence, *La pêche à l'anguille, un patrimoine vivant*, a plongé les participants dans l'univers de ce poisson mystérieux, étroitement lié à l'histoire du Québec depuis bien avant l'arrivée des Européens. L'activité a eu lieu récemment au Café culturel L'Ilette de L'Islet.

La seconde conférence, intitulée *Perspectives d'avenir des femmes d'avant 1950*, portera sur la réalité et les espoirs des femmes du début du 20e siècle. Appuyée sur des témoignages conservés par le Musée, elle mettra en lumière les parcours de celles qui ont su tracer leur chemin malgré les contraintes de l'époque. Cette activité se tiendra le lundi 23 février à 13 h 30 au Centre des loisirs de Cap-Saint-Ignace, au 100, place de l'Église.

Ces conférences visent à rendre l'histoire accessible et vivante, en rapprochant le public des récits et des savoirs du passé.



Photo : Courtoisie

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Dons de 2500 $ à la Maison d'Hélène

Les Chevaliers de Colomb du Conseil 3075 de Saint-Pamphile — qui célébrera ses 80 ans en 2027 et qui regroupe des Chevaliers de L'Islet-Sud — ont remis un don 2500 $ à la Maison d'Hélène afin de soutenir le financement de cette maison de soins palliatifs.

Ce montant a été amassé grâce aux activités organisées par les membres, et spécialement par la vente de billets de la Campagne des œuvres. Les Chevaliers de Colomb remercient chaleureusement la population pour son appui, et les membres qui s'impliquent. On reconnaît sur la photo Eddy Collin, Grand Chevalier, Annie Pelletier, directrice générale de la Maison d'Hélène, Jacques Guillemette, secrétaire-trésorier, et Jean-Yves Thiboutot, responsable de la Campagne des œuvres. (ML)



Photo : courtoisie

07-26

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE



Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire Le Placoteux, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de l'actualité en vous **inscrivant** à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre

9996MS124_2

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

La relève à l'honneur à La Pocatière

La finale locale de Cégeps en spectacle a couronné trois numéros remarqués le 12 février dernier à la Salle Louis-de-Gonzague-Fortin, devant plus de 200 spectateurs.

MARC LAROUCHE



Le premier prix a été attribué à Lukas Joannette-Hamel pour La cabane des fées. *Photos : Courtoisie*

Le premier prix a été attribué à Lukas Joannette-Hamel pour son numéro d'art oratoire intitulé *La cabane des fées*. Il représentera les institutions locales à la finale régionale qui se tiendra le 21 mars au campus de Montmagny du Cégep de La Pocatière. Une bourse de 400 $ lui a été remise par la Fondation du Cégep de La Pocatière.

Le deuxième prix est allé au groupe Baw pour sa prestation musicale *Sanmur*, accompagné d'une bourse de 250 $. Le troisième prix a été décerné au groupe La Nuée pour sa création *Le chant de Sorora*, qui a reçu 100 $. Pour plusieurs participants, il s'agissait d'une première expérience sur scène, une occasion concrète de tester leur talent devant public.

Au total, huit numéros réunissant 20 artistes issus du Cégep de La Pocatière et de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec ont été présentés lors de cette soirée. L'événement constitue une réalisation conjointe des deux établissements.

Cégeps en spectacle, produit par le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec, demeure le plus important concours des arts de la scène du milieu collégial québécois. Au-delà des prix remis, le concours offre une tribune structurée aux jeunes artistes, et favorise l'émergence d'une relève culturelle en région. Il permet aux étudiants de développer leur expérience scénique, leur sens critique, et leur capacité à travailler en équipe dans un cadre professionnel.



Le deuxième prix est allé au groupe Baw pour sa prestation musicale Sanmur.



Le troisième prix a été décerné au groupe La Nuée pour sa création Le chant de Sorora.



OFFRE D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.
est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

Cette offre est un poste
à temps plein, 40 h / semaine

Veuillez vous présenter avec votre c.v. ou
le faire parvenir à l'adresse suivante :

0069H3325

point S
point-s.ca/pneusfm

PNEUS F.M.
595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Téléc. : 418 492-9883

60E FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Chaudière-Appalaches lance sa délégation

À quelques jours du grand départ vers Blainville, la délégation de la région de Chaudière-Appalaches a officiellement donné le coup d'envoi à sa participation à la 60e Finale des Jeux du Québec lors d'une rencontre prédépart tenue au Centre Raymond-Blais le 15 février dernier.

JOSÉ D. SOUCY

Ce rassemblement marquait la dernière étape avant l'événement provincial qui se déroulera du 27 février au 7 mars. Athlètes, entraîneurs, accompagnateurs et missionnaires ont profité de l'occasion pour recevoir les dernières consignes logistiques, consolider l'esprit d'équipe, et souligner le chemin parcouru.

La délégation régionale sera composée de 135 athlètes issus de plusieurs municipalités de la Chaudière-Appalaches, et sera appuyée par 50 entraîneurs et accompagnateurs, ainsi que 14 missionnaires. Les compétitions seront réparties en deux blocs, dans diverses disciplines sportives. Aucun athlète de la MRC de L'Islet ne fait cependant partie de la délégation.

Un moment important

La cheffe de mission, Sabrina Bilodeau, a rappelé l'importance du moment. « La rencontre prédépart est toujours un moment chargé d'émotion et de fierté. Derrière chaque qualification, il y a des heures d'entraînement, du dépassement de soi, et un formidable travail d'équipe. À Blainville, notre délégation portera haut les couleurs de la Chaudière-Appalaches, avec passion, respect et détermination. »

Rosalie Jean désignée porte-drapeau

Moment fort de la rencontre : l'annonce du porte-drapeau régional. L'honneur a été confié à Rosalie Jean, une athlète de ski de fond reconnue pour son leadership et sa constance. À sa troisième participation aux Jeux du Québec, elle arrive avec un impressionnant palmarès, dont deux médailles d'or remportées en ski de fond à Sherbrooke en 2024, ainsi qu'une médaille de bronze en cyclisme sur route aux Jeux de Trois-Rivières en 2025.

La délégation de la Chaudière-Appalaches se dit prête à relever le défi, et à représenter fièrement la région sur la scène provinciale.



La délégation de la région de Chaudière-Appalaches. Photo : Courtoisie

AVIS DE DISSOLUTION

Lors de la réunion du 28 janvier 2026 de la corporation de la salle communautaire Saint-Pacôme Inc. Il a été résolu et adopté à l'unanimité de faire les démarches visant la dissolution de ladite corporation. Les quelques actifs de la corporation de la salle communautaire Saint-Pacôme Inc. seront transférés à la corporation du Club de golf St-Pacôme Inc. qui va continuer à opérer la salle communautaire sous le nom de Salle communautaire Albert Royer.

9997E0826

Une équipe de canot sur glace au Kamouraska

Le Kamouraska s'apprête à accueillir sa toute première équipe de canot à glace, un sport faisant de plus en plus d'adeptes dans la province, et même au-delà. Tandis que nos voisins de Rimouski viennent de lancer la saison 2026 du Circuit québécois de canot à glace dans le magnifique parc national du Bic, l'équipe du Kamouraska entame sa campagne de sociofinancement dont le point culminant sera un ramothon de 12 heures.

L'événement se tiendra à la microbrasserie La Tête d'allumette le 28 février. Les dons prendront la forme de « minutes » de rame. Les membres s'alterneront au rameur jusqu'à l'épuisement des « minutes »… et de leurs bras ! Cette levée de fonds servira notamment à l'achat et à l'entretien d'un canot à glace. L'objectif est de recueillir 2500 $ grâce aux dons de la communauté. Le partenaire, la microbrasserie La Tête d'allumette, fera don à l'équipe d'un montant équivalent.

L'équipe Les Bois de grève du Kamouraska est un collectif mixte d'amateurs de canot à glace, dont la mission est de permettre à ses membres de pratiquer le sport. Depuis toujours, le canot à glace revêt un caractère quasi mythique. Longtemps pratiqué comme métier, puis aujourd'hui comme sport, il est considéré par l'État québécois comme un élément du patrimoine immatériel.

La population est invitée à venir encourager les rameurs, le samedi 28 février de 11 h à 23 h à la microbrasserie La Tête d'allumette, au 265, route 132 Ouest à Saint-André-de-Kamouraska. On peut joindre la campagne de sociofinancement au www.tiing.co/ramothon. (ML)

Municipalité de SAINT-AUBERT

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

1342E0826

Remplacement d'un ponceau près du 182, 4e Rang à Saint-Aubert (C25-140)

La Municipalité de Saint-Aubert souhaite recevoir des soumissions pour la conclusion d'un contrat de remplacement d'un ponceau (SÉAO 20123564) :

- Les soumissions scellées doivent être déposées au bureau municipal situé au 14, rue des Loisirs, Saint-Aubert, G0R 2R0, **avant le 24 mars 2026 à 11 h**. Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
- Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit le 24 mars 2026, à **11 h 01**.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents de soumission par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante www.seao.ca ou en téléphonant au numéro sans frais 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information en lien avec cet appel d'offres, veuillez communiquer avec la responsable :

Mme Anne-Marie Dion
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Aubert
Courriel : dg@saint-aubert.net

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues. Elle se réserve également le droit de les accepter en tout ou en partie si le projet s'y prête et si la formule de soumission le prévoit.

FAIT ET DONNÉ à Saint-Aubert, le 17 février 2026

Anne-Marie Dion
Directrice générale et greffière-trésorière

SAINT-JOSEPH DE-KAMOURASKA

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

1. **Que** lors de la séance tenue le 2 février dernier, le conseil de la municipalité a adopté le projet de **« règlement numéro 304-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments »**.
2. **Qu**'une assemblée publique de consultation **aura lieu le 2 mars 2026, à 20 h**, à la salle du conseil sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. **Que** ledit projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.
4. **Que** le règlement concerne le territoire de toute la municipalité.
5. **Que** le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 140-A, route de l'Église, à Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Donné à St-Joseph-de-Kamouraska, ce 19e jour du mois de février 2026.

René Dufour
Directeur général et greffier-trésorier

0335H0826

CERCLE DE FERMIÈRES

Saint-Pascal

CALENDRIER DES RENCONTRES. Après-midi tricot tous les lundis à 13h30. Réunion mensuelle le deuxième mardi du mois à 13h30. Lieu : 555, rue Hudon, entrée par le stationnement près du champ de balle. Pour devenir membre, vous êtes invitées à prendre contact avec Léonie Dionne (418-492-5176) ou Françoise Carrière (581-748-3642.) Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook.

Sainte-Perpétue

Les Fermières de Sainte-Perpétue tiendront une clinique pour apprendre à réparer les vêtements. Il y aura également démonstration de tissage. L'activité se tiendra le mardi 3 mars de 13h30 à 16h et de 18h30 à 20h au local situé au 8, rue des Bouleaux ouest à Sainte-Perpétue. Bienvenue à tous!

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Saint-Alexandre

Le club des 50 ans et plus de St-Alexandre vous invite à sa soirée le 27 février 2026 à la salle du complexe municipal, 629 route 289, avec le musicien Ti-Brin. Goûter et prix de présence. Prix : $10. Vous êtes tous invités.

CLUB RAYON D'OR

Sainte-Hélène

DÎNER MENSUEL. LE Club Rayon d'Or 50 ans et plus de Sainte -Hélène vous invite à son dîner mensuel le jeudi 5 mars 2026 dès midi. Bingo après le repas. Pour réservation : 418- 492-7271

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Sainte-Hélène

6 mars 19h : Bingo à la salle municipale au profit du Festival Héritage de Sainte-Hélène. Bienvenue à tous!

7 mars 19h : Randonnée de raquettes aux flambeaux et cafés aromatisés au Club de ski de fond Les Pentes-Ouf. Prêt de raquettes sur place. Feu de camp et surprises pour tous!

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

UNITÉ DOMRÉMY

SOIRÉE DANSANTE. Vous êtes cordialement invités à une soirée dansante avec la musique de Sylvie. On fête le bonhomme Carnaval et ses duchesses. Lieu : le centre socioculturel de Saint-Pascal. Date : le samedi 7 mars 2026 à partir de 20 h. Un goûter, préparé par Réjeanne et Gaston St-Pierre, suivra au cours de la soirée. Bienvenue à tous. Pour informations : Gisèle Chamberland (418-492-3626)

SUDOKU

JEU N° 960

			3		2			
	8			1			9	6
1		5						3
3	1			8			2	
	5				4	1		
6		9		2		8		4
			2		9		4	
	3			6	1		5	
2	4		8	5		6		

RÈGLES DU JEU :

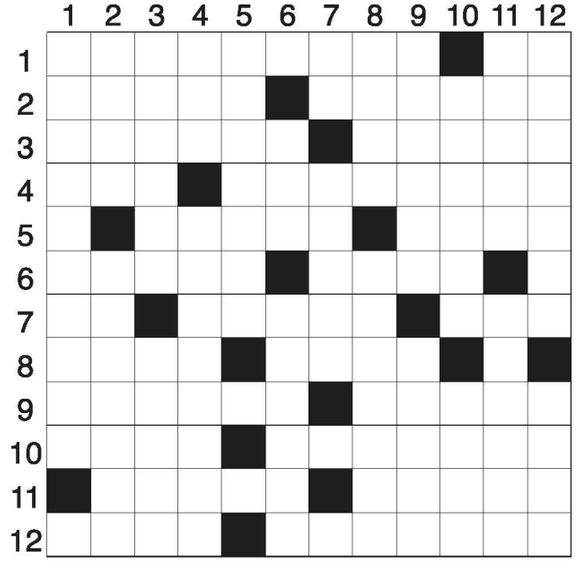
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

7	9	6	3	4	2	5	8	1
4	8	3	5	1	7	2	9	6
1	2	5	6	9	8	4	7	3
3	1	4	7	8	6	9	2	5
8	5	2	9	3	4	1	6	7
6	7	9	1	2	5	8	3	4
5	6	1	2	7	9	3	4	8
9	3	8	4	6	1	7	5	2
2	4	7	8	5	3	6	1	9

MOTS CROISÉS



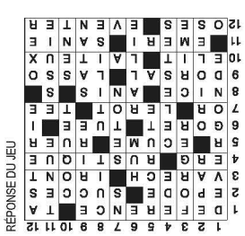
HORIZONTALEMENT

1. Considération respectueuse — Déterminant possessif.
2. Poème lyrique — Résultat heureux.
3. Algues laissées par le retrait de la marée — Se porteront.
4. Région désertique — Qui supporte des conditions difficiles.
5. Sueur animale — (Se) précipiter en masse.
6. Jeune cochon — Exécutée.
7. Métal précieux jaune — Petit rongeur très agressif — On y place une balle.
8. Sur la Côte d'Azur — Plante aromatique.
9. Relatif au dos — Corde de gaucho.
10. Porte au pouvoir — Blanchâtre.
11. Roche — Matière purulente fétide.
12. Risqués — Divulguer.

VERTICALEMENT

1. Débauché.
2. Barre pour fermer une porte — Passereaux d'Amérique.
3. Imaginer — Forfait.
4. Ville néerlandaise — Qui évoquent le divin.
5. Engagé.
6. Marque la réticence — Rejoint.
7. Abréviation religieuse — Servait à drainer une plaie.
8. Raté — Se sert de.
9. Orthographier — Le diable.
10. Élégant — Goûte.
11. Très fine — Sèche en frottant.
12. Étoile de mer — Obstacle équestre.

RÉPONSE DU JEU



NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots) ..... 9,00$
Parution encadrée ..... 15,00$
Mots additionnels ..... 0,25$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots) ..... 9,00$
Prière longue ..... 18,00$
Prière avec image ..... 23,00$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

PRIÈRES

Remerciements à Saint Joseph, pour faveur obtenue et promesse de publier. A.L.(02/03)

DIVERS À VENDRE

DISTRIBUTEUR D'ASPIRATEURS CONVENTIONNEL ET CENTRAL RECONDITIONNÉS ET DE MARQUES RÉPUTÉES. BEAUCOUP DE PIÈCES ELECTRO-LUX. SERVICE ET RÉPARATION DE TOUTES LES MARQUES. 418 498-2575 (23/02)

LEMIEUX LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824
0793H0624

À VENDRE
Pommes de terre
PATATES ROUGES
Sac de 50 lb.
Mario Lavoie
Ferme Lavoisine, Saint-Denis
Rés. : 418 498-3307
2993H3925

@gensdaffairesdesaintpascal

C'est PAYANT

d'être membre de Gens D'AFFAIRES DE SAINT-PASCAL

C'EST PLUS DE 10 000$ en argent Place Saint-Pascal injecté chez les membres au cours de la dernière année

9260H9900



Saviez-vous que?

Vous aimeriez devenir membre GRATUITEMENT?

Louis Turbide au
418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

Se procurer de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal encourage l'achat local. Il s'agit d'une belle idée cadeau autant pour les employeurs que pour la famille et les amis.

Plus de 60 marchands de Saint-Pascal acceptent l'argent de l'Association. Les marchands participants affichent le logo de l'Association dans leurs vitrines.

L'argent est en vente au bureau du Journal Le Placoteux au 409, rue Taché, Saint-Pascal.

Encouragez l'achat local en vous procurant de l'argent de l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal!